

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p. 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Unité
ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1904 - 28 janvier 2005 - prix : 1 €

Se souvenir d'Auschwitz... et comment le capitalisme engendra le nazisme

**Public,
privé,
salaires
à la traîne**

p. 5

**Manifestons
le 5 février !**

p. 3

**Irak
Élections
sous
occupation**

p. 8



La Poste, SNCF, hôpitaux...

**Réductions d'effectifs,
ça suffit !**

p. 11 à 14

Sommaire

Leur société

- p 4
- Rentrées fiscales en hausse
 - Armement, une industrie prospère
 - Le plan fret de la SNCF
- p5
- Salaires à la traîne
 - Indices : inflation modérée sur le papier
 - Pas de cantine pour les enfants de chômeurs
- p 6
- Il faut régulariser les sans-papiers
 - Logement : quand la spéculation s'en mêle
- p 7
- Seillière et la lutte de classe...
 - Quand un Rothschild s'achète *Libération*
 - Chirac et la biodiversité
- p 10
- "Parcours de soins" et nouveaux tarifs des médecins
 - De l'amiante aux fibres céramiques
 - L'esclavage, un crime pas si lointain

Tribune

- p 6
- 60 ans après : le combat contre la barbarie est encore devant nous

Dans le monde

- p 8 et 9
- Irak : des élections coûte que coûte
 - Le prix de la guerre
 - Etats-Unis : la couverture médicale des retraités
 - Ukraine : changement de président
- p 16
- Allemagne : chômage, misère et profits
 - Argentine : une économie dévastée

SNCF

- p 11
- Gares de Lyon-Paris, de Nantes, du Nord-Paris

La Poste

- p 12
- Projet de banque postale
 - Manifestations contre les fermetures en Puy-de-Dôme
- p 13
- La Poste-Paris 11 et Paris 17

Dans les entreprises

- p 14
- AP-Hôpitaux de Paris
 - Henkel et Chausson à Reims
 - Elco-Lesquin (Nord)
 - BNP Paribas
- p 15
- Renault technocentre - Guyancourt (Yvelines)
 - Renault- Siège - Billancourt (Haut-de-Seine)
 - Magasins Champion - Hondschoote (Nord)

La Fête 2005 de Lutte Ouvrière



Comme chaque année, la Fête parisienne de Lutte Ouvrière se déroulera le week-end de la Pentecôte, c'est-à-dire, cette année, les samedi 14, dimanche 15 et lundi 16 mai 2005.

Comme chacun le sait, Rafarin a décidé, soi-disant pour pouvoir aider les vieux, de supprimer le caractère férié du lundi de Pentecôte, en exigeant ainsi une journée de travail gratuit de tous les salariés, au grand bénéfice du patronat car, de ce bénéfice, une bien faible partie, si même il y en a une, servira à améliorer les conditions de vie

des vieilles personnes, que ce soit dans les maisons de retraite ou à leur domicile.

Un aspect mineur de ce geste réactionnaire est que notre fête, qui se déroulait jusque-là pendant trois jours, le samedi, le dimanche et le lundi, sera amputée, le lundi, d'une grande partie de son public.

Nous avons cependant décidé de maintenir, envers et contre tout, notre fête sur trois jours.

Elle ouvrira donc le samedi 14 mai dès 9 heures du matin, jusqu'au lundi soir 16 mai à 20 heures. Le bal de nuit habi-

tuel aura simplement lieu la nuit du samedi au dimanche, au lieu de la nuit du dimanche au lundi comme les années précédentes.

Il est encore trop tôt pour donner des indications sur le programme artistique, mais nous pouvons déjà dire que les habitués de la Fête de LO y trouveront bien des nouveautés sur le plan des attractions.

Rappelons que la quasi-totalité des jeux sont gratuits et que toutes les attractions le sont entièrement.

Rappelons aussi que ceux qui nous aideront à maintenir et

à réussir notre fête, en achetant leur carte d'entrée et des bons à l'avance, bénéficieront de réductions très sensibles en fonction de la date d'achat.

Alors, amis lecteurs, retenez d'ores et déjà les dates des 14, 15 et 16 mai 2005, et vous ne le regretterez pas.

Vous y avez rendez-vous avec nous pour faire la fête, bien manger, bien boire mais avec tempérance, et vous amuser, vous distraire, vous instruire des dernières découvertes de la science et discuter politique, si vous le voulez, avec qui vous voudrez.

Meetings avec Arlette Laguiller

À RENNES

Vendredi 11 février
à 20 h 30

Salle de la Cité
rue Saint-Louis
(Métro : Sainte-Anne)

Entrée libre

À LILLE

Vendredi 25 février
à 20 heures

Maison de l'Éducation Permanente
(MEP)
place Georges-Lyon
(angle rues Angellier et Jean-Bart)

Entrée libre

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Lutte Ouvrière sur Internet

Notre site : www.lutte-ouvriere.org - Notre e-mail : journal@lutte-ouvriere.org
Union Communiste Internationaliste
www.union-communiste.org – E-mail : contact@union-communiste.org

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE

B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 150 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque. Le total annuel des dons est limité à 7 500 euros par personne physique.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin.
Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

En retournant le bulletin d'abonnement ci-dessous
à Lutte Ouvrière BP 233 – F-75865 Paris Cedex 18

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 24 janvier 2005

Le « devoir de mémoire », c'est se souvenir de tout !



Le soixantième anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz a donné lieu à une multitude d'émissions de télévision, d'articles de journaux, au nom du « devoir de mémoire », pour éviter, nous dit-on, que de tels faits puissent se reproduire. Et c'est vrai qu'il faut se souvenir, mais pas seulement de l'abominable existence des camps de concentration, de la barbarie nazie, mais aussi des raisons qui ont permis cela.

En guise d'explication, on nous dit qu'Hitler était plus ou moins fou, que les dirigeants nazis étaient des sadiques. Mais quasiment aucun de ceux qui commentent aujourd'hui ces événements ne nous explique comment et pourquoi ce fou et ces sadiques ont pu se retrouver au pouvoir dans un des pays les plus civilisés du monde.

La vérité est que, bien avant l'arrivée de Hitler au pouvoir, les milices nazies ont bénéficié d'aides financières considérables de la part du grand patronat allemand, des Krupp et des Thyssen, qui y voyaient un instrument capable de s'opposer à la classe ouvrière allemande. Ces milices avaient recruté des milliers de petits commerçants enragés, car ruinés par la crise économique qui avait éclaté en 1929, mais aussi recruté dans les bas-fonds de la société. Le patronat n'a jamais été très exigeant sur la moralité de ses hommes de main !

La vérité, c'est aussi qu'Hitler est arrivé le plus légalement du monde au pouvoir. Non pas parce que les Allemands avaient majoritairement voté pour lui (le parti nazi n'a jamais eu la majorité absolue dans des élections libres), mais parce que le président de la République allemande, le maréchal Hindenburg, l'a nommé chef du gouvernement, et que tous les partis de droite lui ont apporté leur soutien, pour mener une politique qui visait à briser les puissantes organisations de la classe ouvrière allemande.

C'est dès le lendemain de cette arrivée au pouvoir, en 1933, que les nazis ouvrirent les premiers camps de concentration, pour – comme l'a fait Pinochet au Chili –

y enfermer par milliers des militants ouvriers, communistes, socialistes, syndicalistes, tous ceux qui s'opposaient à eux, promis pour beaucoup à la mort par les coups ou l'épuisement. Et pour faire fonctionner ces camps de concentration on créa des unités de SS spécialisées, dans lesquelles se retrouvèrent évidemment tous les désaxés et les sadiques, ravis de pouvoir y assouvir leurs fantasmes.

Mais tout cela n'émouvait pas, à l'époque, les futurs Alliés. Quinze ans après la crise révolutionnaire qui avait secoué l'Europe et abouti à la naissance de l'URSS, ils ne voyaient pas d'un mauvais œil l'instauration d'un régime qui avait brisé les organisations de la classe ouvrière allemande. Hitler était alors pour eux tout à fait respectable. Ils n'ont pas bougé pour l'abattre dès le début. Quand celui-ci commença à donner à l'armée allemande les moyens de remettre en cause le nouveau partage du monde que la France et l'Angleterre avaient imposé après la Première Guerre mondiale à l'Allemagne vaincue, les futurs Alliés ne s'y opposèrent même pas, le laissant dépecer en 1938-39 la Tchécoslovaquie sans intervenir.

Ce ne fut que lorsque l'invasion de la Pologne montra que l'expansionnisme nazi était sans limite, qu'ils se découvrirent antihitlériens. Mais ils portent eux aussi leur part de responsabilité dans la naissance de ce régime, dont le massacre de plusieurs millions de Juifs fut le principal et le plus horrible crime, quoique pas le seul.

C'est de cela aussi qu'il faut se souvenir, du fait que les classes possédantes sont prêtes à utiliser les pires tortionnaires pour défendre leurs privilèges. Et si le régime nazi s'est effondré en 1945, les Pinochet, les généraux argentins... les Aussaresses et les sinistres méthodes de l'armée des USA en Irak doivent nous rappeler que la barbarie n'appartient pas qu'à un passé révolu et qu'elle peut se parer d'autres signes que la croix gammée.

Cette barbarie, c'est le fruit du système capitaliste. Et le risque de la voir resurgir ne disparaîtra qu'avec celui-ci.

Arlette LAGUILLER

• La journée du 5 février

Faire entendre nos revendications !

Les trois journées nationales de grèves et de manifestations des 18, 19 et 20 janvier ont mobilisé et rassemblé bien plus de monde que ce que le gouvernement et le patronat attendaient. En tout cas, Raffarin s'est cru obligé de l'avouer, en déclarant : « *Ceux qui sont allés dans la rue, je les ai écoutés et je les entends.* » C'était l'un des objectifs de ces journées, même si ce n'est pas là le plus important. Car si le gouvernement a entendu le mécontentement voire la colère qui augmentent, il ne fait rien pour en supprimer les causes. Sinon, il devrait inverser le cours de sa politique, et il n'en est pas question. Aucun travailleur gréviste et manifestant ne pouvait s'attendre à autre chose de la part du chef du gouvernement. Il est donc nécessaire de continuer à préparer une

riposte d'ensemble du monde du travail. La journée du samedi 5 février pourra déjà en être l'occasion. Les confédérations syndicales CGT, CFDT, CFTC, FO, SUD, la FSU et l'UNSA ont lancé un appel commun à manifester ce jour-là, en définissant cette journée comme une « *nouvelle étape* » dans la mobilisation pour les revendications de l'ensemble des travailleurs : le maintien des 35 heures, sans les nouvelles et multiples restrictions que gouvernement et patronat veulent leur imposer ; une augmentation générale des salaires ; la défense de véritables services publics, victimes aujourd'hui d'une politique de privatisation, voire de démantèlement, et de diminution importante des effectifs. Ces revendications concernent l'ensemble du

monde du travail.

Dans toutes les grandes villes du pays, des manifestations sont organisées ce même samedi. Les travailleurs des entreprises privées, et en particulier des petites entreprises, celles où il est souvent plus difficile de débrayer, auront la possibilité de s'y joindre et de montrer qu'ils sont nombreux à partager le mécontentement et les aspirations de tous les autres travailleurs.

Un succès dans la rue ce jour-là démontrerait l'ampleur de la colère du monde du travail et pourrait, en ralliant ceux qui hésitent encore, constituer vraiment une « *nouvelle étape* » vers des actions plus déterminées encore et qui de toute façon seront indispensables.

Lucienne PLAIN

La prochaine réunion du
Cercle Léon Trotsky
aura pour thème :



**Les religions
et l'oppression
des femmes**

**Vendredi
4 février
à 20h 30**

**Théâtre de
la Mutualité**

**24, rue Saint-Victor
à Paris 5^e**

**(Métro : Maubert-Mutualité)
Participation aux frais : 3 euros**

• Rentrées fiscales en hausse en 2004

Une « bonne nouvelle » pour qui ?

Jean-François Copé, le ministre du Budget, devait annoncer dans la matinée du mardi 25 janvier une hausse des recettes fiscales de 7 à 8 milliards d'euros par rapport aux prévisions initiales de la loi de finances. Le déficit budgétaire initialement prévu à 55 milliards d'euros pourrait diminuer et se situer fin 2004 aux alentours de 47- 48 milliards d'euros, selon le quotidien *Le Parisien*, ce qui constitue encore un déficit considérable. Mais pour le ministre de l'Économie, Hervé Gaymard, c'est « une bonne nouvelle ». Mais pour qui la situation est-elle bonne ?

Les recettes de la TVA et de l'impôt sur les sociétés (IS) sur les derniers mois de l'année 2004 seraient nettement supérieures aux prévisions. Voilà qui expliquerait la hausse « mécanique » des rentrées fiscales. Ce serait, pour le ministre, un signe de bonne santé de l'économie, de croissance plus vigoureuse. C'est en tout cas un signe de

bonne santé des profits car, si les recettes tirées de l'impôt sur les sociétés augmentent, c'est que les bénéfices augmentent. Rappelons tout de même que le taux de ces prélèvements sur les bénéfices, lui, a plutôt eu tendance à diminuer depuis des années. Il se situe à hauteur de 33,33 % pour les grandes entreprises, bien moins pour les plus petites, au lieu du taux de 50 % du temps de... Giscard.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement se réjouit donc à la perspective d'un déficit du budget qui serait finalement moins élevé que prévu. Mais les causes du déficit du budget de l'État, en fait, il les connaît bien : elles sont à chercher dans sa propre politique, dans la continuité de celle de ses prédécesseurs de gauche, il est vrai. Comme le relève une récente étude faite par le Cepap, un collectif regroupant des universitaires et des économistes des secteurs public et privé, qui tire un bilan éloquent sur les nouvelles mesures fiscales et sociales prises pour la période 2002-2005, cette politique a consisté

d'abord à baisser les prélèvements concernant les entreprises. La baisse pour la période considérée est de l'ordre de 6,1 milliards d'euros, qui résultent de la différence entre une baisse de 8,6 milliards d'euros due à la réduction de chacune des catégories de prélèvements auxquelles sont soumises les entreprises, cotisations patronales, impôt sur les sociétés, taxes professionnelles, et une hausse de 2,5 milliards d'euros, due notamment à la hausse du taux des cotisations patronales à l'Unedic.

En ce qui concerne les ménages, les baisses d'impôts (d'un montant total de 9 milliards d'euros), tels que l'impôt sur le revenu (révision des barèmes de l'impôt profitant aux revenus des plus riches, abattement pour les emplois à domicile) et les diverses taxes, comme les droits de succession ou l'ISF, profitent forcément plus aux foyers les plus aisés qu'aux familles d'ouvriers ou de chômeurs. Par contre, les hausses des prélèvements obligatoires (10,6 milliards d'euros) tou-

chent de plein fouet les familles les plus modestes, comme la hausse du taux des cotisations salariales à l'Unedic, celle due à la réforme de l'assurance-maladie, celles intervenues sur les taux de la fiscalité locale ou encore le relèvement de la fiscalité sur les produits pétroliers.

À cette politique de dégrèvements fiscaux pour les riches, qui amoindrisent les recettes de l'État, s'ajoute celle des aides de toutes sortes aux entreprises, qui augmentent les dépenses. Les seules aides aux entreprises correspondent à plus de 60 milliards d'euros de dépenses par an, bien plus à elles seules que le déficit budgétaire, estimé donc à 47 ou 48 milliards, et autant d'argent qui aurait pu être dépensé à autre chose, à embaucher dans les hôpitaux, dans l'éducation, par exemple.

Les familles d'ouvriers, de chômeurs, paient donc, et chèrement, ce déficit creusé par le gouvernement parce qu'il est au service des seuls riches.

Aline RETESSE

• Armement

Une industrie prospère

La revue *Alternatives économiques* a publié dans son numéro de janvier un classement mondial des plus grandes firmes d'armement en fonction de leur chiffre d'affaires en milliards de dollars.

Au premier rang, on trouve la multinationale américaine Lockheed Martin, avec un chiffre d'affaires de 30,1 milliards de dollars pour l'année 2003. Elle est suivie dans ce classement par Boeing, qui réalise 54,2 % de son chiffre d'affaires grâce à sa branche armement. Boeing affiche un chiffre d'affaires pour 2003 de 27,4 milliards de dollars. Sur les dix premières entreprises d'armement, six sont américaines : hormis les deux entreprises déjà citées, on trouve Northrop Grumman, Raytheon, General Dynamics et United Technologies. Pour la France, Thales est en septième position. Son chiffre d'affaires, qui est réalisé pour 63,7 % par sa branche armement, s'élève pour l'année 2003 à 8,5 milliards de dollars, seulement pourrait-on dire.

On mesure mieux la richesse de ces multinationales de l'armement quand on la compare à celle produite dans un certain nombre de pays de la planète. Ainsi, pour ne donner que quelques exemples, le chiffre d'affaires du géant Lockheed Martin est plus important que le produit national brut de la Slovaquie (26,5 milliards de dollars) ou de la Slovénie (23,2 milliards de dollars). Il est le double de celui de la Biélorussie et de la Bulgarie. Il est équivalent à trois fois celui de la Côte-d'Ivoire, dix fois celui du Bénin ou encore trente fois celui du Centrafrique.

Des entreprises plus riches que des pays entiers grâce à la production d'engins capables de les détruire, voilà à quelle aberration scandaleuse peut conduire l'organisation capitaliste de la société.

A.R.

• SNCF

« Plan fret » et « serre-vis » public

Si la SNCF a déclaré renouer cette année avec les bénéfices, il ne s'agit pas pour elle de procéder à une péréquation entre les différentes branches de son activité, mais de faire en sorte que chacune d'entre elles soit bénéficiaire. Le fret est dans la ligne de mire, puisqu'il est très largement déficitaire et qu'il s'agit, pour la direc-

tion SNCF, de réduire le plus possible les pertes « *en se repliant sur les liaisons rentables* », comme disent les responsables, avec une réduction du nombre des conducteurs, des acheminements sélectionnés et des tarifs plus élevés sur des circuits incontournables aux trafics importants. Pour le reste, la route fera l'affaire. Et

tant pis pour les risques que comporte cette politique de rentabilité et d'économies. Le transport SNCF des marchandises, comme celui des voyageurs, doit être rentable, c'est-à-dire source de profits, sinon il n'est bon qu'à être supprimé.

Ainsi, la direction vient d'annoncer la fermeture de 140

gares fret supplémentaires, notamment celles liées au transport du bois. Comme le transport de fret n'est pas qualifié de « mission de service public », l'État et la SNCF envoient le fret sur les routes et poussent des centaines de cheminots à changer de poste. En somme, c'est leur mission... au service du profit !

• La circulation de l'eau d'Évian

À contresens !

L'attitude de Danone à propos du transport des bouteilles d'eau d'Évian (c'est Danone qui exploite et met en bouteille la ressource naturelle de l'eau de la source Cachat, près du lac Léman) est significative de la façon dont la politique du fret est menée.

En 1990, un protocole SNCF-Danone privilégiait le transport par le chemin de fer de la production de l'usine de la Société d'activités des eaux minérales d'Évian : 10 % des transports de bouteilles

s'effectuaient par la route et 90 % par le chemin de fer, avec embranchement direct à l'usine.

Mais en 2004, 35 % du transport se faisait par la route et il est prévu qu'en 2006 ce pourcentage grimpe à 65 %. Les camions chargés empruntent ensuite une route nationale, souvent à deux voies, avec traversée d'un passage à niveau et de secteurs très urbanisés. Les poids lourds transportant les bouteilles s'ajoutent bien entendu aux autres, venant en

particulier de Suisse, dans cette région de grande circulation.

Pourquoi cette évolution à contresens ? Pour le maire UMP d'Évian, la faute reviendrait à la SNCF, qui ne fournit pas les trains en temps et en heure. Pour la SNCF, « *le plan de transport des eaux est sous-utilisé* » par l'usine et elle dit ne plus pouvoir tenir les tarifs préférentiels accordés jusque-là à Danone qui, de son côté, considère les tarifs pratiqués par la SNCF trop élevés. À l'annonce qu'on allait

lui appliquer les prix du marché, l'entreprise d'Antoine Riboud a déclaré qu'il n'était pas question d'accepter et a abandonné le transport par train.

Pour des raisons d'économies, voilà donc un trust en pleine santé financière (qui ferait, dans son usine d'Évian, 15 % de profit sur chaque bouteille) qui lance ses camions sur les routes, au mépris de tout bon sens comme de la sécurité de tous.

L.P.

• Pouvoir d'achat

Salaire à la traîne des fonctionnaires, comme pour le secteur privé

L'augmentation de leurs salaires est une des revendications qui a été au cœur de la mobilisation des fonctionnaires le 20 janvier dernier. Les syndicats de la fonction publique expliquent que le pouvoir d'achat des fonctionnaires a diminué de 5 % depuis 2000, sous l'effet conjugué du blocage des salaires et de la hausse des prix.

Pour 2005, le gouvernement propose 1 % d'augmentation générale, soit 0,5 % de hausse du point d'indice au 1^{er} février et la même chose au 1^{er} novembre suivant (ce qui, sur l'année, ne fait que 0,54 %, et non pas 1 % !). Il prétend que le pouvoir d'achat des fonctionnaires, loin d'avoir régressé, aurait au contraire progressé grâce aux promotions individuelles et autres mécanismes catégoriels.

Le gouvernement se base sur un « salaire moyen » des fonctionnaires qui aurait, prétend-il, augmenté ces dernières années davantage que la hausse des prix. Mais derrière cette moyenne qui ne signifie rien de concret, il y a la situation des centaines et des centaines de milliers d'agents de la fonction publique qui n'ont bénéficié d'aucune mesure individuelle et dont les salaires sont uniquement tributaires des augmentations générales, dérisoires voire nulles, de ces dernières années.

Par ailleurs, il suffit qu'une catégorie aux très bas salaires disparaisse des effectifs pour que la moyenne générale augmente, sans autre miracle que celui du calcul mathématique des moyennes. Les syndicats citent aussi la revalorisation dont quelques catégories, les policiers en particulier, ont

bénéficié dernièrement, et qui tend à augmenter la moyenne.

Les arguties avancées par le gouvernement sont comparables à celles du patronat du secteur privé pour justifier l'inexistence ou la faiblesse d'augmentations générales par les promotions individuelles. Mais pour qu'on s'y reconnaisse mieux, pourquoi ne pas considérer les augmentations générales qui, s'appliquant à tous de la même façon, ont, elles, le mérite de la clarté ?

Les travailleurs du secteur public et du secteur privé sont logés à la même enseigne. Dans la fonction publique, il existe des centaines de milliers de travailleurs qui ont un salaire avoisinant le smic. En 1981, le salaire d'embauche d'un jeune enseignant de collège et de lycée représentait 2,07 fois le Smic. Aujourd'hui, même si assez

rapidement il n'en reste pas à ce niveau, il ne représente plus que 1,25 fois celui-ci.

Dutreil, le ministre de la Fonction publique, après avoir affirmé que « *les syndicats demandent de rattraper la perte de pouvoir d'achat de trois années du gouvernement Jospin et celle des années 2003 et 2004, soit environ 10 milliards d'euros* », a déclaré : « *C'est irréaliste, hors de portée de n'importe quel gouvernement !* »

Hors de portée ? Mais, selon la CGT, le total prévu des exonérations patronales pour 2005 s'élève à 18 milliards d'euros.



Manifestation de la fonction publique, le 20 janvier à Paris

Comme le disait un slogan de la manifestation des fonctionnaires du 20 janvier : « *De l'argent il y en a dans les poches du patronat, il y en a même plus qu'en 2003* ». Et d'ajouter : « *On va aller le chercher* ». Bonne idée, en effet.

Michel ROCCO

— En attendant la hausse — les salaires commencent par baisser

En attendant les 0,5 % d'augmentation de salaire promis pour le 1^{er} février, les fonctionnaires ont été avertis que leur salaire de janvier, lui, sera inférieur à celui de décembre 2004.

Deux justifications sont avancées : d'une part (comme pour tous les salariés) la hausse des cotisations sociales, CSG et CRDS, et de l'autre la mise en place d'un régime de retraite additionnelle obligatoire.

Celui-ci est financé par un prélèvement sur les primes et les indemnités non incluses dans le calcul de la pension de base. Or, elles forment une part non négligeable du salaire, sans qu'il y ait besoin pour cela d'être un haut fonctionnaire.

Mais à part cela, selon Dutreil, le pouvoir d'achat des fonctionnaires n'aurait pas cessé de croître ces dernières années...

Marianne LAMIRAL

• Indices

Inflation modérée... sur le papier

L'Insee, l'Institut national de la statistique et des études économiques, a publié le 21 janvier l'indice des prix à la consommation pour 2004. En un an, l'inflation n'aurait été que de 2,1 %, un peu moins que pour l'ensemble des pays de l'Union européenne : 2,4 % pour ceux de la zone euro, 2,2 % pour les autres. Depuis mars 1998, les prix n'auraient donc, si on en croit cet indice, globalement augmenté que de 10,1 %, 11,3 % en incluant le tabac.

Pourtant, on a quand même l'impression que l'indice est quelque peu tendancieux et que les prix des produits essentiels

ont augmenté de bien plus que de 2,1 %. Il y a dans les coefficients attribués aux différentes catégories de produits et de services qui composent l'indice, au moins une aberration flagrante qui fonde cette impression de truchage.

Le loyer (ou les mensualités d'accession à la propriété qui dans bien des cas le remplacent) représente pour nombre de familles de 30 à 50 % de leurs revenus. Or ce poste ne compte que pour 6,1 % dans l'indice Insee : guère plus que les achats de viande (4,39 %) ou les factures de gaz et électricité (3,81 %), moins que les dépenses de res-

tauration et café (6,73 %).

Cela signifie que, pour l'Insee, un smicard doit être capable de se loger avec une cinquantaine d'euros par mois. C'est certes possible... dans un carton, sur le trottoir !

Ainsi, si les prix de l'immobilier augmentaient de 15 à 20 % dans l'ensemble du pays (comme cela a été le cas en 2004 pour la région parisienne), cela ne donnerait qu'autour de 1 % de hausse des prix.

On voit, d'après cet exemple, comment un indice peut être à la fois objectif et complètement truqué.

Vincent GELAS

Pas de cantine pour les enfants de chômeurs !

Des dizaines de communes connaissent cette réalité, et parfois depuis longtemps. Mais c'est à Vaires-sur-Marne (Seine-et-Marne) que cette situation a été révélée cette fois, lorsque les parents ont reçu de la mairie une lettre précisant qu'à partir de début 2005 l'accès aux cantines scolaires et centres de loisirs municipaux était « strictement limité aux enfants dont les deux parents travaillent ». La presse s'est fait le relais de cette information.

Ces restrictions, qui visent en premier lieu les enfants de chômeurs, sous prétexte que les parents sont disponibles pour accueillir leur enfant le midi, ont été dénoncées par les syndicats enseignants. Elles pénalisent, disent-ils à juste titre, les enfants qui ont le plus

besoin de la cantine et qui se trouvent ainsi privés d'un repas équilibré qu'ils n'auront pas forcément chez eux. Les parents d'élèves de la FCPE les jugent contraires « *au principe d'accès égal et à tous au service public* ». D'ailleurs, au nom de ce principe d'égalité, plusieurs

communes, comme Marignane (Bouches-du-Rhône) ou La Verpillière (Isère), avaient déjà été condamnées à annuler des mesures semblables.

Devant les réactions indignées de la population, la commune de Vaires-sur-Marne a partiellement reculé : « *Il n'est pas question de refuser des enfants de chômeurs* ». D'autres communes acceptent de faire des dérogations. Dans les Hauts-de-Seine par exemple, à Colombes ou à Clichy, les enfants dont un des deux

parents ne travaille pas peuvent être autorisés à manger à la cantine deux jours par semaine.

Il reste que de plus en plus de municipalités cherchent à limiter l'accès aux restaurants scolaires pour faire des économies. Les charges financières des communes progressant régulièrement, cependant que leurs ressources stagnent ou diminuent, elles cherchent ainsi à alléger leurs dépenses. C'est le cas pour Vaires, où une centrale EDF va fermer en mars prochain, ce qui repré-

sente des taxes et des emplois en moins, qui vont appauvrir le budget municipal.

On peut reprocher aux maires de ces communes de faire en l'occurrence un mauvais choix. Mais l'État, qui rejette de plus en plus de tâches sur les communes sans leur en donner les moyens financiers, est le principal responsable de cette situation qui illustre la dégradation des conditions d'existence des milieux populaires.

V. G.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

60 ans après : le combat contre la barbarie est encore devant nous

Comment rendre compte « de la souffrance de ces gens que d'autres hommes ont transformés en une poignée de cendres tenant dans la paume d'une main », demande un de ceux qui font visiter Auschwitz ? Soixante ans après la fin de ce camp d'extermination nazi, documentaires et témoignages tentaient cette semaine de rappeler son hallucinante réalité. Un million cent mille personnes sont mortes à Auschwitz-Birkenau. Dans leur énorme majorité, 960 000, ils étaient juifs. Les autres étaient tsiganes, homosexuels, ou prisonniers politiques. Plus de 5 millions de personnes au total furent exterminées lors de la « solution finale », dont un million et demi d'enfants. Des 76 000 Juifs déportés de France, 2 251 revinrent. Tous les chiffres, comme les images ou les récits les plus durs, ne peuvent bien sûr donner qu'une faible idée de l'horreur des camps. Mais les témoignages des derniers jours ont le mérite de rappeler cette vérité pas si ancienne de notre « civilisation ».

La vérité, elle ressort pourtant moins indemne des discours des politiques. Car les commémorations officielles sont aussi l'occasion de l'auto-célébration mensongère des États vainqueurs de la Seconde guerre mondiale, présentés en libérateurs. Les armées russes à Auschwitz, comme les troupes anglaises ou américaines ailleurs, ont bien sûr mis fin aux camps de la mort. Mais en réalité c'était « en passant », parce qu'ils se trouvaient sur leur route, et sûrement pas parce que les états-majors auraient fait de leur libération un objectif prioritaire. Les troupes Alliées connaissaient pourtant parfaitement l'existence des camps, et ce qui s'y passait, dans les détails. Les messages militaires nazis étaient décryptés à Londres bien avant 1941 et le début de la « solution finale ». Mais il faut croire que le génocide ne pesait pas lourd dans les préoccupations des « démocrates ».

Malgré les phrases démocratiques, les adversaires d'Hitler se battaient avant tout pour le rétablissement de leur ordre. Tout le cours de la guerre a montré leur mépris des populations. Ainsi lorsque Dresde fut écrasée sous 650 000 bombes britanniques : la ville était l'une des plus peuplées d'Allemagne, pleine de réfugiés comme de prisonniers de guerre ; elle ne repré-

sentait aucun intérêt stratégique ; mais il s'agissait de montrer ses muscles aux soviétiques, de faire un exemple et de terroriser les populations – notamment ouvrières. Il y eut sans doute plus de 100 000 morts. Quant à Hiroshima et Nagasaki, le Japon était déjà militairement battu quand les bombes atomiques US y tuèrent 200 000 personnes.

Hors des frontières européennes, le nouvel ordre impérialiste mondial ne tarda pas à montrer qu'il n'allait rien avoir à envier à l'ancien. Le 8 mai 1945, jour même de la fin de la guerre, le gouvernement De Gaulle massacrait des dizaines de milliers d'Algériens à Sétif pour leur faire passer le goût de l'indépendance. L'impérialisme français tout juste réinstallé dans ses meubles allait continuer sur cette lancée en matant l'insurrection malgache de 1947 (70 000 morts). Avant que vienne le tour de l'Indochine, de l'Algérie à nouveau...

On pourrait décliner longtemps la liste des crimes contre l'humanité commis par les démocraties impérialistes. Elle mène droit aux œuvres des 36 représentants d'États qui assistaient justement aux commémorations de la fin d'Auschwitz, le 27 janvier dernier. Une si belle brochette de libérateurs ! Le russe Poutine, dont l'armée a massacré 10 % de la population en Tchétchénie et rasé la capitale Grozny. L'américain Dick Cheney, qui mène aujourd'hui sa sale guerre d'occupation au Moyen-Orient sans rechigner à employer la torture. Le français Chirac, chef d'un État complice du génocide rwandais au cours duquel 800 000 personnes ont été exterminées il n'y a pas plus de 10 ans. Sans compter les œuvres communes, comme l'embargo qui a tué un million d'Irakiens entre 1991 et 2003...

Les images des camps nazis appellent bien autre chose qu'un seul apitoiement moral. Surtout s'il doit être politiquement récupéré par ceux qui sont responsables de la barbarie du monde d'aujourd'hui. À la violence que les convulsions de l'ordre impérialiste imposent à l'humanité, on ne peut opposer qu'une chose : la révolte contre cet ordre et la préparation de son renversement.

Benoît MARCHAND

Convergences Révolutionnaires n° 37 (janvier-février 2005)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : salaires, la contre-offensive s'impose : 300 euros pour tous

Articles : L'école de Fillon, apartheid social sur fond d'économies budgétaires – Amiante : encore 500 000 morts à venir – Intermittents du spectacle : nouvel avis de tempête ? – La Turquie en Europe : vers une adhésion de raison – La grève d'Opel Bochum (Allemagne) : un combat qui fait débat.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :

LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Non aux expulsions !

Régularisation de tous les sans-papiers !

Comme nous l'avions relaté la semaine dernière, les sans-papiers du 9^e collectif qui occupaient le local de la fédération de Seine-Saint-Denis du Parti Socialiste, situé au Pré-Saint-Gervais, ont été délogés, mardi 18 janvier, par la police. Huit personnes ont été arrêtées, parmi lesquelles cinq sans-papiers, dont l'un a été hospitalisé.

Dans les jours qui ont suivi, la police a relâché trois personnes ayant des papiers. En revanche, une procédure judiciaire a été lancée contre quatre sans-papiers, qui ont été transférés au centre de rétention de Bobigny, suite à un arrêté préfectoral demandant leur expulsion du territoire français.

Cette demande de la préfecture a été examinée par le tribunal. L'un d'entre eux, d'origine égyptienne, a été libéré pour vice

de forme dans l'interrogatoire des policiers (absence d'un interprète impartial). Pour les trois autres, la demande de la préfecture a été acceptée. Il leur restait la possibilité de faire appel de ce jugement, ce qui sera chose faite ce mercredi 26 janvier.

Même si le choix d'occuper le local du Parti Socialiste n'était pas des plus judicieux, il reste que la droite, aujourd'hui, et le Parti Socialiste, quand il était aux affaires hier, partagent les responsabilités de la situation dramatique actuelle de dizaines de milliers de sans-papiers, placés en situation irrégulière alors qu'ils travaillent régulièrement, vivent ici avec leur famille, et cela depuis des années.

Quant à la préfecture de Seine-Saint-Denis, elle bloque des régularisations qui, en théorie, seraient possibles, ce qui pourrait maintenant se solder par l'expulsion de trois sans-papiers.

Non seulement il faut protester contre toute menace d'expulsion, mais il doit être mis

un terme à la situation inique qui force tous ces travailleurs à vivre dans la précarité, alors qu'ils ne demandent qu'à vivre en paix et à échapper aux tracasseries administratives et policières. Il faut des papiers pour tous ! Et cette revendication doit être soutenue par l'ensemble des travailleurs.



• Logement

Quand la spéculation s'en mêle

À Paris comme dans la plupart des grandes villes de province, le prix des logements continue à flamber. Ainsi, sur l'ensemble du territoire, l'Insee estime que le prix des logements anciens, des maisons aussi bien que des appartements, a augmenté de 70 % entre 1998 et 2004, avec une accélération depuis 2002. Du coup, le prix des loyers flambe également : la variation annuelle de l'indice du coût de la construction, qui détermine l'augmentation de loyer que peuvent pratiquer les propriétaires, atteint actuellement 4,58 %, soit nettement plus que l'inflation officielle et plus que les années précédentes.

Cette situation a des répercussions parfois dramatiques. Dans les grandes villes, même lorsqu'on a un emploi et des revenus stables, il devient de plus en plus difficile de se loger. D'autant qu'en dépit des promesses faites par tous les gouvernements qui se sont succédé depuis vingt ans, la construction de logements sociaux, confortables et bon marché, elle, reste en panne.

Cette crise du logement est accentuée par l'attitude des compagnies d'assurance et des fonds de pension, propriétaires de nombreux immeubles dans le centre des grandes agglomérations. Ceux-ci constituent une fraction importante du parc locatif privé. Or, pour tirer profit de la hausse des prix, ces organismes vendent leur patrimoine par immeubles entiers à des spéculateurs qui s'empressent de les

revendre « à la découpe », c'est-à-dire appartement par appartement. Plusieurs dizaines d'opérations de ce type sont en cours à Paris. L'intérêt des spéculateurs réside dans la perspective d'une plus-value importante et rapide, le prix de vente au mètre carré étant souvent multiplié par deux, voire trois, entre le prix de vente en bloc et la vente au détail. En principe, les locataires en place bénéficient d'une priorité d'achat, mais les prix proposés atteignent de tels niveaux qu'un grand nombre de locataires, y compris appartenant à des milieux que l'on qualifie d'aisés, ne peuvent se mettre sur les rangs pour acheter le logement qu'ils louaient jusque-là.

Du coup, non seulement les couches populaires mais également des cadres ou des employés relativement bien payés sont maintenant contraints de quitter les centres-ville et de se tourner vers les banlieues de plus en plus excentrées pour trouver un logement à louer ou à acheter correspondant à leurs moyens financiers.

Dans cette société, la recherche du profit immédiat ne connaît pas de limites, ni de secteurs protégés. Le logement n'échappe pas à la règle ; les grands propriétaires et les spéculateurs s'en donnent à cœur joie, quitte à transformer le centre des grandes agglomérations en enclaves où ne résident que les couches les plus fortunées.

Roger MEYNIER

• Ernest-Antoine Seillière

Un adepte de la lutte de classe... à sa façon

Le baron Seillière, président du Medef, héritier d'une dynastie capitaliste vieille de trois siècles et capitaliste lui-même, a multiplié les déclarations à l'occasion du congrès du syndicat patronal. Il en ressort un programme d'attaques contre le monde du travail, assorti d'une collection de remarques méprisantes pour tout ce qui n'est pas milliardaire depuis cinq générations.

Ainsi Seillière exige que l'on réduise le nombre de fonctionnaires afin de pouvoir diminuer les impôts. Il trouve que le gouvernement ne va pas assez vite pour supprimer des postes de fonctionnaires et l'accuse de « *manquer de courage* » devant le risque d'un mouvement comparable à celui de 1995.

En revanche, le représentant du grand patronat est tout à fait satisfait des propositions du gouvernement Raffarin sur les 35 heures puisqu'elles vont permettre d'augmenter le temps de travail entreprise par entreprise, en fonction des besoins du patron. Il voudrait simplement

qu'on puisse licencier plus facilement.

À propos des embauches, le baron laisse s'exprimer tout son mépris envers la classe ouvrière : « *Par bonheur, dit-il, je note une modification profonde des comportements, notamment chez les jeunes salariés, qui ne voient plus l'intérim, les CDD, comme une forme dégradée de travail mais y trouvent des opportunités* ». Comme si travailler un mois sur deux, était une « *opportunité* » et le salaire mensuel n'était pas une nécessité. Lors d'un débat avec le secrétaire général de la CGT, Bernard Thibaud, Seillière confirme son intention, que la précarité devienne la règle et l'embauche à durée indéterminée l'exception. Et il enfonce le clou : « *Vous (la CGT, les syndicats, les travailleurs...), sur la base d'un rapport de force, allez devoir accepter un droit social de plus en plus individualisé* ».

Le président du Medef dit ignorer la lutte de classes, mais il la pratique avec constance quand il s'agit de défendre sa classe, celle des patrons. Il compte sur le rapport de forces pour faire reculer le droit ouvrier, à commencer

par le code du Travail. Il rêve de remplacer les conventions collectives par des « *négociations* » au niveau de l'entreprise. Il aspire à la négociation individuelle du salaire, du temps et des conditions de travail. Ce serait pour Seillière la complète liberté de négociation entre deux individus libres, le patron et l'ouvrier. Ce que Marx appelait « *le renard libre dans le poulailler libre* ».

À la question de savoir s'il s'apprête à participer à un gouvernement, Seillière déclare « *mon style ne convient pas pour créer autour de moi l'unité nationale qui me porterait aux plus hautes fonctions* ». Effectivement, c'est bien lui le représentant du pouvoir réel, celui du grand patronat. Quant à faire semblant de prendre en compte l'intérêt général, il laisse ça à la valetaille politicienne, aux Chirac, Raffarin et Hollande, à ceux qui ont besoin des voix des électeurs pour appliquer ensuite la politique... d'un Seillière et de ses semblables.

Paul GALOIS

• Conférence sur la « biodiversité »

Chirac, champion du boniment

Jacques Chirac a réussi à faire parler de lui pendant quelques jours en associant son nom avec la conférence internationale sur la « biodiversité » organisée par lui-même à Paris. Il avait proposé cette conférence, destinée rien moins qu'à sauver la planète, la diversité des espèces et des ressources naturelles, lors du sommet des pays industrialisés en 2003, voulant rassembler autour de lui, chez lui, chefs d'État et de gouvernement, organismes internationaux et sommités scientifiques. Le résultat doit lui sembler plutôt maigre. Malgré tout le battage, la conférence de Chirac n'est reconnue par personne, même pas par l'ONU ou par l'Unesco, et rien ne peut s'y décider formellement. Et parmi tous les chefs d'État invités, seuls ont répondu à l'appel le président de Madagascar et le Premier ministre malaysien.

Qu'à cela ne tienne, Chirac a pu quand même faire quelques envolées lyriques, pour faire face « *à la 6^e grande vague d'extinction des espèces depuis l'apparition sur terre* », et promettre... deux parcs nationaux,

à la Réunion et en Guyane, peut être pour l'an prochain, si tout le monde est d'accord.

En fait, derrière les grands



Langue de bois pour Chirac. Exploitation du bois au Gabon pour les capitalistes.

ARC

discours sur la protection de la nature, sur la sauvegarde des espèces menacées, et sur le soutien aux scientifiques démunis, il n'y a, au mieux, que du vent, et parfois, le pire.

Ainsi, Chirac a promis

d'arrêter les commandes publiques de bois tropicaux... pour 2010. En fait, les organisations écologistes accusent les sociétés françaises de piller sans vergogne les forêts des pays africains et d'être responsables de la déforestation de régions entières. Autre exemple, Chirac a également juré qu'à partir de 2006, la France respectera la directive européenne appelée Natura 2000, sur la création de sites écologiques protégés. Eh bien, derrière cette vertueuse promesse, il y a le blâme de la cour européenne de justice, condamnant la France pour non respect de sa propre signature. Et tout est à l'avenant, y compris et surtout les budgets consacrés à ces problèmes, en diminution constante.

Nicolas Hulot, écolo-chiracien bien connu, a donné son point de vue, résumant la conférence : « *La France... est extraordinairement bonne pour donner des leçons aux autres* ». Ça n'a pas l'air d'un compliment.

Bertrand GORDES

Quand un Rothschild s'achète *Libération*

Le riche banquier Edouard de Rothschild a décidé de mettre 20 millions d'euros dans le journal *Libération*, pour racheter 37 % des actions du quotidien et devenir son principal actionnaire.

La prise de contrôle, par ce rejeton de la haute banque, d'un journal né après mai 1968 et qui fit, il y a bien longtemps il est vrai, figure d'anti-conformiste, est présentée comme surprenante. Pourtant, depuis longtemps, *Libération* était lié aux grands groupes capitalistes. Antoine Riboud, Gilbert Trigano, Jérôme Seydoux se sont côtoyés ou succédé parmi ses actionnaires.

C'est d'ailleurs le lot de toute la grande presse. L'avionneur Dassault se trouve désormais à la tête de 70 titres dont *Le Figaro*, *L'Express*, *La Voix du Nord* ou *Le Progrès*. Le fabriquant de missiles Lagardère est présent dans *Le Journal du Dimanche*, *Nice Matin*, *La Provence*, et a même aidé *L'Humanité* à surmonter ses difficultés financières. Bernard Arnault du groupe de produits de luxe LVMH a mis la main sur *La Tribune*, et François Pinault, patron du groupe Printemps-la Redoute, sur *Le Point*. Enfin, le groupe « Publicis » contrôle 49 % de la régie publicitaire du *Monde* et a souscrit en 2002 pour 57 millions d'euros à l'emprunt lancé par le journal. Lagardère, encore lui, est sur les rangs pour en devenir un actionnaire.

Ce n'est pas la seule rentabilité financière qui incite ces gens-là à prendre pied dans la presse. Il y a bien plus à gagner à vendre du matériel de guerre ou des produits de luxe qu'à racheter des titres

qui, pour certains, battent sérieusement de l'aile ! En fait, c'est aussi un pouvoir d'influence que s'achètent ainsi ces grands patrons. Influence sur l'opinion publique, influence sur les hommes politiques, dispensateurs de marchés publics mais dont la carrière est aussi tributaire des médias, influence dans leurs rivalités entre groupes capitalistes.

Que pèse face à cela l'indépendance des journaux et, par voie de conséquence, des journalistes qui y gagnent leur pitance ? Certes, des clauses statutaires la garantissent, mais surtout sur le papier. La plupart de ces propriétaires ne sont pas assez naïfs pour donner des ordres aux rédactions. Il n'y a qu'un Dassault pour le faire ouvertement, disant vouloir que la presse qu'il contrôle lui donne des « *informations saines et positives* », autrement dit qui ne disent que ce qui plaît à Dassault. Mais l'autocensure est le plus efficace des contrôles. La plupart des journalistes savent ce qu'il faut dire, et surtout ne pas dire, pour rester dans la place, accéder à une rubrique plus prestigieuse, avoir un poste de responsabilité et, qui sait, acquérir une petite notoriété.

En 1973, la souscription pour la sortie de *Libération* promettait « *un organe quotidien entièrement libre* ». On en est loin, et pas seulement pour *Libé* !

Daniel MESCLA

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

Vient de paraître :

Les États-Unis après l'élection présidentielle du 2 novembre 2004

Exposé du Cercle Léon Trotsky du 19 novembre 2004

Prix : 1,50 euro. Envoi contre quatre timbres à 0,50 euro



• Irak

Des élections coûte que coûte

À cinq jours de la date officielle des élections législatives en Irak, censées se tenir le dimanche 30 janvier, la prétendue « campagne électorale » a elle aussi plongé dans ce qui constitue le quotidien de l'Irak : le chaos.

Car les attentats et les affrontements armés restent les faits dominants de la vie politique irakienne : un soldat américain a encore été tué lundi 24 janvier dans l'explosion d'une bombe à Bagdad et onze policiers irakiens lors de violents combats dans l'est de la capitale, mardi 25.

Parmi les factions hostiles au scrutin, les islamistes du groupe d'Abou Moussab al-Zarqaoui ont menacé d'abattre les électeurs qui se rendront aux urnes : « Les snipers entraînés seront prêts à abattre les apostats qui se rendront dans les repaires électoraux », a-t-il déclaré.

Indépendamment de ces menaces, des dissensions sont apparues parmi certains candidats qui, a priori, envisageaient de se présenter aux élections. Ainsi, ceux du Front unifié arabe, qui regroupait des formations sunnites et chiïtes dans un front électoral à Kirkouk, ont finalement renoncé à se présenter.

Du coup, certains se demandent si même il y aura des élus de la minorité sunnite, tandis que du côté chiïte, pourtant majoritaire, on n'est plus si sûr du résultat. Ainsi, même parmi ceux qui jouent le jeu de la consultation électorale, le ministre des Finances, Adel Abdel Mahdi, un chiïte candidat sur la Liste unifiée irakienne, déjà annoncée comme la



Des soldats américains collent des affichettes incitant les Irakiens à aller voter. Votez, ce sont les occupants qui vous le demandent !

gagnante des élections, a déclaré sa crainte « des opérations de fraude électorale ».

D'autres se plaignent que les observateurs de l'ONU ne seront pas en mesure de surveiller partout les élections et que de toute façon, du fait même de la situation chaotique du pays, il est bien difficile de dire qui votera et où.

Plus on se rapproche de l'échéance fixée par les États-Unis, plus la campagne électorale apparaît comme une triste farce. Pour des « raisons de sécurité », les noms des candidats n'auront pas été publiés par la commission électorale avant le mardi 25 jan-

vier. Pour protéger ces candidats, ils seront donc restés quasi inconnus des électeurs, vu le peu de temps restant alors avant le vote !

À toutes ces objections et remarques qui pleuvent sur cette caricature d'élection, les autorités américaines d'occupation répondent en minimisant.

En réalité, les dirigeants américains savent bien que ces élections n'en auront que l'apparence. Mais l'important pour Bush, qui lors de sa réinvestiture a répété à l'infini qu'il luttait pour la liberté, est de pouvoir redire qu'il a ramené

« la démocratie en Irak ».

Pour Washington, il s'agit à la fois de donner un semblant de légitimité à la présence de ses troupes sur place, et en même temps de conforter le camp de Bush sur le plan intérieur.

Et qu'importe pour ce dernier si, après ce simulacre d'élections, la situation de l'Irak reste dominée par une violence continue, par la dégradation de la situation de la population, avec la continuation d'une occupation militaire de plus en plus haïe.

Jacques FONTENOY

— Le prix de

George W. Bush, investi officiellement le 20 janvier après sa réélection en novembre dernier, a tenu à Washington un discours fidèle à son inspiration habituelle sur le Bien et le Mal. Même si les termes « Irak » ou « terrorisme » n'ont pas été employés, il était aisé d'y entendre, derrière l'intention de « démasquer les prétentions des tyrans », celle de continuer la guerre contre l'Irak, voire contre d'autres pays. Le vice-président Dick Cheney a le même jour mis les points sur les « i » en déclarant que « l'Iran est clairement en haut de la liste des endroits potentiellement dangereux dans le monde ».

Les élections prévues pour le 30 janvier en Irak sont présentées comme devant ouvrir la voie à la « démocratie » et permettre à terme le départ des troupes américaines. Mais le président américain prévoit en fait la poursuite de l'occupation militaire. L'examen du projet de budget pour 2006 doit débiter le 7 février, et l'administration Bush se prépare à annoncer le coût de cette politique – en termes de milliards de dollars. Le Congrès lui a déjà accordé 120 milliards pour l'Irak et 60 pour l'Afghanistan. Mais, pour maintenir le contingent de 150 000 militaires actuellement déployés en Irak et prolonger la présence de troupes en Afghanistan, Bush demanderait une enveloppe supplémentaire de 80 ou 100 milliards de dollars. Une semaine de présence du contingent en Irak représente près d'un milliard de dollars. En comparaison, le budget de l'aide humanitaire dans le prochain exercice, notamment celle consacrée aux victimes du tsunami en Asie, se montera à 650 millions de dollars.

Lors de son investiture, Bush a clairement centré son discours sur « la survie de la liberté dans [son] pays [qui] dépend de plus en plus

• États-Unis

Couverture médicale des retraités Une espèce en danger

C'est sous ce titre que le bimensuel trotskiste américain, The Spark, a publié dans son numéro du 10 au 24 janvier l'article suivant :

Les retraités découvrent qu'ils sont en train de perdre des avantages sociaux dont ils pensaient qu'ils leur avaient été promis pour le reste de leur vie. Selon une étude de la Fondation de la famille Kaiser, qui vient tout juste d'être rendue publique, 8 % des plus grands employeurs du secteur privé ont complètement supprimé la couverture médicale de leurs retraités l'an dernier et 11 % supplémentaires projettent de la supprimer cette année.

À la fin de l'année 2004, seules 36 % des entreprises de plus de

200 salariés fournissaient une couverture médicale à leurs retraités, alors qu'il y a seize ans 66 % d'entre elles le faisaient. C'est deux fois plus qu'aujourd'hui et il s'agit là d'une diminution considérable en si peu de temps.

Quant aux retraités qui ont conservé leur couverture médicale, ils en ont payé le prix. Les entreprises ont augmenté les primes de 25 % rien que cette année. La plupart des entreprises ont également augmenté la part qui reste à la charge du malade sur le prix des soins ou des médicaments, aussi bien pour les retraités que pour les travailleurs en activité.

Ces restrictions se sont faites

parfois dans le cadre de la négociation des contrats avec les organisations syndicales, mais la plupart du temps elles ont été décidées unilatéralement par les patrons, même dans des entreprises où un contrat avait cours. Et les tribunaux ont jugé que les entreprises avaient « le droit » de modifier les avantages sociaux des retraités en vertu de quelques formules obscures bien cachées dans le libellé des contrats.

Des formules ou des contrats n'ont en fait jamais garanti des « droits » aux travailleurs. C'est d'abord la volonté de lutte qui a permis aux travailleurs d'obtenir une couverture médicale.

Il y a assez d'argent pour don-

ner une couverture médicale aux retraités. Les entreprises dont parle l'étude citée plus haut sont parmi les plus importantes et les plus profitables. Mais l'argent qui devrait être consacré à la couverture médicale des retraités, comme bien des fonds de pension des travailleurs, a été dilapidé dans l'achat d'autres entreprises ici ou à l'étranger, dans la spéculation immobilière et toute autre forme de spéculation.

Il n'y a aucune garantie dans la société capitaliste, aucune promesse que les patrons ne peuvent pas violer. La seule assurance, c'est de refuser ce que les patrons cherchent à nous imposer.

Dissir la ré sous les

Le ministère du Travail américain a annoncé que 157 000 emplois avaient été créés en décembre, et 2,2 millions pour l'année 2004. Bush, applaudissant presque, a proclamé que l'économie a fait « de son mieux en cinq ans ».

C'est possible, mais cela a été cinq années bien pourries. En fait, ce que ces chiffres révèlent, c'est un marché du travail atone. Il a fallu presque trois ans à l'économie américaine pour remplacer les deux millions d'emplois qui ont été perdus en onze mois de récession. Depuis le début de celle-ci, la

la guerre —

du succès de la liberté dans d'autres pays ». Et d'ajouter que, même si les États-Unis n'interviendront pas « en premier lieu par les armes », ils envisagent de se « défendre » ainsi que leurs « amis », « par la force des armes, si c'est nécessaire ». C'est dire qu'il est prêt à continuer sa politique belliste, de guerre d'intervention en guerre d'intervention.

Aujourd'hui pourtant, la situation en Irak montre que, quel que soit son déploiement de forces, l'impérialisme américain risque de s'enliser dans une situation sans issue. Et même si les États-Unis, dans une fuite en avant dont leurs dirigeants sont coutumiers, envisagent de déplacer leur intervention militaire en Iran, cela ne leur rendra malheureusement pas la victoire plus aisée. La politique que mène Bush risque de faire payer aux peuples un prix de plus en plus élevé et y compris un prix de plus en plus insupportable pour la population américaine elle-même. Un prix matériel, car c'est les plus pauvres parmi les habitants des États-Unis qui font et feront de plus en plus les frais des dégradations des conditions de vie imposées par le déficit budgétaire. Un prix humain également, car le nombre des victimes, y compris dans les troupes américaines, augmente inexorablement.

Alors, au bout de la fuite en avant du président américain, il y aura peut-être l'échec et le retrait de ses troupes, comme il y a trente ans au Vietnam. Mais avant que ce recul ne lui soit imposé, par les peuples du Proche-Orient ou par la population des États-Unis, trop de sang aura coulé, dont il faudra demander des comptes aux dirigeants impérialistes.

Viviane LAFONT

muler
alité
chiffres

population adulte a augmenté d'environ 4 millions. Il faudrait au moins deux millions d'emplois supplémentaires pour que ces adultes entrent dans la vie active. Et la situation de l'emploi reste désastreuse pour des secteurs décisifs de la main-d'œuvre : les 34 -55 ans et les ouvriers d'industrie.

Selon le *New York Times*, les économistes prédisent une croissance encore plus faible et moins de créations d'emplois en 2005 qu'en 2004.

Extrait de *The Spark*, bimensuel trotskiste américain, N° 742

• Ukraine

Changement de président

Viktor Iouchtchenko, le nouveau président ukrainien, vient officiellement de prendre ses fonctions, un mois après un « troisième tour » électoral qu'il a emporté grâce à la pression, durant des semaines et dans la rue, de centaines de milliers de gens manifestant contre les dirigeants en place.

Dans une cérémonie à grand spectacle, Iouchtchenko a prêté serment de respecter la Constitution du pays, la main sur la bible, un nouveau rituel pour les chefs des ex-républiques soviétiques qui, de la Russie à la Géorgie, ont tous débuté leur carrière de bureaucrates dans la religion du parti unique, dit communiste, du temps de l'URSS. Devant ses partisans, qui occupaient de nouveau le centre de Kiev pour son investiture, Iouchtchenko a redit vouloir « lutter contre la corruption » et « faire entrer l'Ukraine dans l'Europe ». Il n'a fait que rappeler là l'argumentaire dont il s'est servi pour se faire élire, de vagues promesses n'engageant que ceux qui y croient.

Le « réalisme »
de Iouchtchenko

Le lendemain, Iouchtchenko filait à Moscou pour sa première visite officielle comme président de l'Ukraine. Certes, il a vendu l'argument de l'éloignement par rapport à Moscou à diverses couches de l'électorat : les nationalistes ou encore la petite bourgeoisie qui espère monts et merveilles d'un rapprochement avec l'Occident. Mais il sait fort bien que l'économie ukrainienne, mal en point, s'effondrerait si elle rompait ses liens avec la Russie. Car c'est d'elle que dépend son approvisionnement énergétique et c'est en Russie qu'elle écoule une grande partie de sa production industrielle et agricole. Alors, Iouchtchenko qualifie maintenant la Russie d'« alliée stratégique éternel », car il sait aussi que toute une fraction de la caste dirigeante ukrainienne doit tout son poids social, son pouvoir politique et ses revenus crapuleux aux immenses conglomérats de l'industrie lourde dont le sort et le fonctionnement, héritage de la planification soviétique, sont intimement liés à l'économie russe.

Bien sûr, les barons de la bureaucratie ukrainienne de l'Est industriel et russophone ont, durant la récente campagne présidentielle, plus souvent soutenu le candidat officiel du pouvoir et de Moscou, Ianoukovitch, que son challenger, finalement victorieux. Mais une fois élu,

Iouchtchenko est devenu le représentant des intérêts généraux de la caste dirigeante. Et on imagine mal comment il pourrait gouverner contre une fraction déterminante de cette bureaucratie, même s'il doit, aussi, donner des gages aux clans de la bureaucratie qui l'ont soutenu



La main sur le cœur, le nouveau président et son égérie Ioulia Timochenko. Ex-ministres (les deux) ex-prisonnière pour détournements de fonds pour la seconde.

car ils s'estimaient tenus trop à l'écart du pillage des ressources du pays par l'équipe dirigeante sortante.

La « lutte contre
la corruption »

Iouchtchenko vient ainsi de désigner Ioulia Timochenko comme Premier ministre. Sa nomination doit encore être entérinée par le Parlement, ce qui n'est pas acquis car, si la dame a les dents longues, elle a eu l'occasion récente de s'en casser quelques-unes lors de conflits d'intérêts avec d'autres clans dirigeants. Durant la « révolution orange » qui a porté Iouchtchenko au pouvoir, la presse d'ici soutenait l'opposition pro-occidentale et qualifiait Ioulia Timochenko de « madone de la démocratie ». Aujourd'hui que la mobilisation de la rue est retombée, certains journaux n'ont plus autant de raisons de jouer les aveugles professionnels et « découvrent » certains pans de la personnalité de cette affairiste de haut vol. Elle arbore la coiffure « des paysannes ukrainiennes », écrit *Le Figaro*, mais s'habille chez de grands couturiers. Et elle en a les moyens, elle qu'on surnomme la « princesse du gaz » (ce que les médias d'ici passaient jusqu'alors sous silence) depuis qu'en 1995 ses liens avec l'ancienne équipe gouvernante lui ont permis de mettre la main sur l'approvisionnement énergétique du pays.

Les trafics liés au détournement du gaz et du pétrole russes

transitant par l'Ukraine l'ont prodigieusement enrichie, ainsi que son clan. Un peu trop au goût de ses rivaux qui, s'estimant lésés, ont obtenu son renvoi du gouvernement en 2001 avec, en prime, sa mise en prison pour détournements de fonds. Si le Parlement n'entérine pas la

nomination de Timochenko, un certain Lazarenko, ancien Premier ministre et ardent soutien de Iouchtchenko durant la « révolution orange », aurait pu faire l'affaire. Mais il est « retenu » ailleurs : il purge une peine de prison aux États-Unis pour avoir détourné en grand des milliards de dollars de prêts occidentaux du temps où il était aux « affaires » à Kiev.

En fait, pour constituer son équipe gouvernementale, Iouchtchenko n'a que l'embarras du choix. Vu la foule de dirigeants de la même eau qui guignent une place de choix au plus près de la principale source d'enrichissement que constitue le pouvoir en Ukraine, « la lutte contre la corruption » annoncée par Iouchtchenko est en bonne voie...

Un rapprochement avec
l'Union européenne ?

Quant au rapprochement avec l'Union européenne, il va y avoir de grands discours à Bruxelles ces jours-ci pour la seconde visite officielle de Iouchtchenko. Les instances dirigeantes de l'Union vont lui proposer un « partenariat renforcé », elles l'ont annoncé, le même que celui, accordé à la Russie, que l'Union européenne avait déjà promis à Koutchma, le précédent président ukrainien, en 1999... avant de revenir sur cet accord qui n'avait, d'ailleurs, pas grand contenu concret.

Iouchtchenko ne se fait sans

doute guère d'illusions : même largement ouverte aux capitaux occidentaux depuis la fin de l'URSS en 1991, l'Ukraine ne les a guère attirés. Un rapport de l'OCDE sur la question évalue à moins de 4 milliards de dollars les capitaux investis en Ukraine en dix ans, un chiffre que cet orga-

nisme met au regard des 20 milliards de dollars que les dirigeants du pays ont fait sortir d'Ukraine dans le même temps, en se les appropriant, pour conclure que l'Ukraine est « devenue un pays exportateur de capitaux ». En clair, elle ne cesse de s'appauvrir du fait du pillage auquel elle est soumise par ceux qui la dirigent. Et, constate un autre rapport, lui de la Banque mondiale, le pays est à l'avant-dernier rang de tous ceux issus de l'URSS quant aux investissements étrangers, les investisseurs se plaignant de l'instabilité du droit et du régime de la propriété, de la corruption des autorités, du manque d'infrastructures permettant d'exporter la production locale, en même temps que du trop faible pouvoir d'achat des consommateurs ukrainiens.

Évidemment, rien de cela n'a changé avec l'élection de Iouchtchenko. En revanche, la perspective agitée par lui d'une intégration à l'Union européenne a un avantage pour la nouvelle équipe dirigeante : elle lui sert de prétexte pour imposer de nouveaux sacrifices aux consommateurs sans le sou et aux travailleurs aux salaires misérables. En fait, c'est cela la première priorité que se fixe Iouchtchenko, quand il annonce, pour l'instant sans plus de précisions, vouloir « redresser l'économie » pour, dit-il, la rapprocher des standards ouest-européens.

Pierre LAFFITTE

AFP

• « Parcours de soins » et nouveaux tarifs des médecins...

Une attaque qui touche les plus démunis

D'ici juillet, chacun devra choisir son « médecin traitant », celui qui, selon la Sécurité Sociale, nous connaîtra le mieux et nous aidera à nous orienter vers les spécialistes et autres professionnels de santé en cas de nécessité. Dit comme cela, on ne voit guère en quoi le rôle du nouveau « médecin traitant » diffère de celui du bon vieux « médecin de famille ». Une des différences est que, dans ce labyrinthe du nouveau « parcours de soins » imposé par la réforme de l'Assurance maladie, les perdants seront les plus démunis.

La médecine à deux vitesses que dénoncent aujourd'hui nombre de commentateurs existe depuis belle lurette. À l'hôpital, pour obtenir un rendez-vous avec certains médecins ou chirurgiens, il faut s'y prendre des semaines, voire des mois à l'avance. Mais, comme par magie, le même médecin ou le même chirurgien peut être vu dans des délais beaucoup plus raisonnables, pourtant au sein des mêmes locaux hospitaliers. Il suffit de payer le prix de la consultation « privée », c'est-à-dire beaucoup plus cher. Et ce n'est pas un bakchich, c'est tout à fait légal : à l'hôpital, on est plus ou moins vite soigné et opéré selon que l'on est plus ou moins fortuné !

L'inégalité existe aussi pour l'accès aux médecins de

ville. Tous ceux qui ont du mal à boucler les fins de mois sont attentifs aux prix affichés par les généralistes et les spécialistes. Ils choisissent les médecins conventionnés, ceux dits de secteur 1, qui pratiquent les tarifs officiels dont 70 % sont remboursés par la Sécurité Sociale. Soit dit en passant, en contrepartie de leur respect des tarifs conventionnels, l'Assurance maladie prend en charge une partie importante des cotisations sociales de ces médecins. Quoi qu'il en soit, tous ceux qui ont du mal à joindre les deux bouts voient des médecins de secteur 1 et pas ceux de secteur 2, qui pratiquent des honoraires « libres », c'est-à-dire beaucoup plus élevés.

Avec la nouvelle réforme,

l'inégalité de soins entre riches et pauvres est encore creusée. Les spécialistes de secteur 1 ont désormais deux tarifs : 27 pour les malades adressés par un « médecin traitant » et... 32 euros pour ceux qui viendront de leur propre initiative. La nouvelle réforme autorise donc les spécialistes de secteur 1, ceux qui normalement doivent respecter le tarif conventionnel, à dépasser celui-ci, en toute légalité. La conséquence n'est pas difficile à imaginer. Les délais de rendez-vous seront bien plus courts pour ceux qui payent le plus. Les autres n'auront qu'à attendre.

Douste-Blazy, le ministre de la Santé, prétend que la mise en place du « parcours de soins » avec l'obligation de passer par la case-départ « médecin-traitant » a pour objectif d'éviter le nomadisme médical et de faire des économies pour boucher le « trou » de la Sécu. Comme si les malades passaient de spécialiste en spécialiste, tels les chameaux d'oasis en oasis, pour apaiser régulièrement une soif intarissable de consultations médicales. On consulte un spécia-

liste quand on en a besoin, pas par plaisir ni par manie.

Quant aux économies, on ne voit pas où elles pourraient se nicher. Qu'on prenne rendez-vous directement avec le spécialiste quitte à payer 32 euros ou qu'on attende le rendez-vous pris par le « médecin traitant » afin de n'en payer que 27, la Sécurité sociale ne fera aucune économie, elle remboursera la même chose : 70 % de 27 euros. En fait, le respect du « parcours de soins » coûtera même plus cher, puisque la Sécu devra rembourser la consultation chez le généraliste préalable à l'aiguillage vers le spécialiste. Une seule chose est certaine, ceux qui prendront directement rendez-vous seront plus vite soignés tandis que les autres attendront, quitte à ce que leur état de santé s'aggrave. Certains abandonneront même l'idée de voir un médecin. C'est peut-être là que se cache l'espoir d'économies du ministre.

Sophie GARGAN

• De l'amiante aux fibres céramiques

Pour l'industrie... et pour les cancers

Les « fibres céramiques réfractaires », les FCR, font partie des matériaux d'isolation utilisés par l'industrie pour remplacer l'amiante, désormais totalement interdite, après des dizaines d'années où ses conséquences désastreuses pour la santé humaine étaient connues et son utilisation ni interdite ni même contrôlée.

3 000 morts chaque année sont le résultat dramatique de ce gigantesque crime. Crime, car les industriels, qui produisaient l'amiante ou qui l'utilisaient à grande échelle, connaissaient ses dangers.

Alors maintenant que les industriels utilisent de nouveaux matériaux pour un usage équivalent à celui de l'amiante, les associations regroupant les victimes de l'amiante ne font plus confiance, ni aux patrons ni même aux pouvoirs publics,

quand la santé publique est en cause. Et on comprend pourquoi.

Elles réclament, depuis plusieurs années, des mesures concrètes concernant les fibres céramiques réfractaires, pas très nettes non plus.

Ces fibres, des composés de silicates d'aluminium, sont utilisées déjà depuis une cinquantaine d'années dans les hauts fourneaux, ou pour le calfeutrage industriel des fours et des chaudières industriels. Leur utilisation a certes été restreinte, car ces fibres présentent, comme l'amiante, des dangers pour la santé humaine : c'est également une substance cancérigène, et chez les ouvriers en contact avec cette substance, des maladies respiratoires ont été constatées. Les organismes officiels la considèrent comme une substance dangereuse et les fibres céramiques réfractaires sont interdites pour la fabrica-

tion d'appareils destinées au public.

Par contre, la protection des salariés en contact avec ces substances dangereuses – ils sont environ 20 000 en France – n'est pas suffisamment prise en compte. D'abord, leur utilisation, lorsque des matériaux de substitution existent, n'est pas interdite. Ainsi, plus de 12 000 tonnes de ces fibres sont utilisées en France chaque année, le quart de ce que consomme l'Europe. L'élimination des déchets liés à ces fibres n'est pas contrôlée, l'étiquetage n'est pas normalisé et les maladies consécutives à l'exposition ne sont pas incluses dans le tableau des maladies professionnelles.

Pourtant, en mars 2003, Fillion, alors ministre des Affaires sociales reconnaissait qu'en deçà de 1 200 C°, d'autres isolants moins dangereux, en particulier les laines minérales peu-

vent être généralement utilisées : il n'a cependant rien fait pour imposer cet usage.

Et quand les associations réclamaient d'instituer une valeur limite de FCR dans l'air, identique à celle de l'amiante, il répondait : « *La révision de cette valeur limite d'exposition professionnelle est une des priorités actuelles de travail du ministère. Les fibres céramiques réfractaires font en effet partie de la première liste des substances pour lesquelles la valeur limite d'exposition professionnelle doit être révisée* ». Depuis, cette « priorité » en est restée au même point.

La mort de dizaines de milliers de victimes de l'amiante, la douleur de leurs familles, n'ont rien appris à un ministre. Même pas à se soucier réellement et durablement de la santé publique.

Bertrand GORDES

L'esclavage, un crime pas si lointain

Des associations qui avaient contribué à ce que l'esclavage soit reconnu comme un crime contre l'humanité l'ont signalé : à l'occasion de la vente à Lyon de milliers de documents d'archives familiales ou commerciales du XVII^e et du XVIII^e siècle, des fragments de la mémoire collective risquaient d'échapper aux historiens et à tous ceux qui cherchent à restituer l'histoire de l'esclavage, alors que trop peu d'études historiques ont été faites sur ce sujet.

Dans ce lot d'archives figurent des lettres adressées de 1753 à 1771 par des fabricants, des négociants et des banquiers à un marchand de toiles établi à Laval et à Mayenne. Un commerce « triangulaire » s'effectuait alors en trois voyages : de Nantes ou de Bordeaux, les navires partaient chargés de toiles destinées aux voilures des bateaux, ainsi que de verroteries destinées aux vendeurs d'esclaves en Afrique. Avec leur chargement d'esclaves et la toile, ils faisaient ensuite route vers l'Amérique, à Saint-Domingue plus précisément, où était vendue leur « marchandise ». Le retour en France s'effectuait chargé du rhum et de la canne à sucre produits par l'exploitation des esclaves.

Le commissaire-priseur s'est étonné de l'émotion suscitée par la vente de ces archives : « *La vente de documents évoquant l'esclavage, parfois de manière plus directe, arrive souvent à Paris, à Nantes ou à Bordeaux, sans susciter la même polémique. C'est notre passé historique* », a-t-il déclaré. C'est parfaitement vrai. Mais il s'agit du passé historique du capitalisme, quand l'homme était considéré, au sens libéral du terme, comme une marchandise. Cette exploitation a fait la fortune non seulement de grands négociants et de sociétés coloniales, mais aussi de manufacturiers, d'armateurs et de financiers, dont les livres de comptes témoignent de cette sinistre réalité.

J. S.

• Gare de Lyon – Paris

Ras-le-bol et grève aux guichets !

Après la grève nationale du 19 janvier, qui a été très largement suivie, les employés des guichets de vente de billets banlieue et grandes lignes de la gare de Lyon à Paris, réunis en assemblée générale, ont décidé de continuer leur mouvement, mettant à profit l'appel du syndicat Sud à continuer la grève.

Ils avaient déjà fait grève en juin 2004 sans obtenir satisfaction et ils ont saisi l'occasion de montrer une nouvelle fois à la direction que leurs revendications étaient toujours là, leur mécontentement et leur détermination aussi. Depuis, chaque matin, les grévistes se sont retrouvés et ont reconduit leur mouvement. Le mardi 25 janvier, ils étaient encore nombreux en grève, avec dans l'idée pour certains de faire suffisamment de bruit dans la gare pour se faire entendre de tous, direction, employés au travail et voyageurs, en tentant d'entraîner d'autres cheminots à se joindre à eux.

Des raisons de se mobiliser dans la grève, les cheminots des guichets n'en manquent pas. Elles sont les mêmes sur l'ensemble du pays et c'est pour-



quoi les grévistes de la gare de Lyon se considèrent un peu aux avant-postes d'un mouvement qui devra bien, un jour ou l'autre, se généraliser. Leurs revendications sont liées à la réorganisation annoncée pour le 1^{er} février et elles peuvent se résumer ainsi : des embauches et en particulier le statut cheminot pour tous les contractuels qui en font la

demande ; des roulements acceptables ; des conditions de travail améliorées.

Jusqu'à présent, la direction a fait la sourde oreille. Cinq jours après le début de la grève, excédés, une soixantaine de grévistes ont envahi le bureau du directeur de l'établissement, où se tenaient également son adjoint et la responsable des relations humaines.

Ils les ont retenus un bon moment, malgré l'arrivée d'un huissier, ensuite celle d'un policier, puis d'un second, un peu stupéfaits d'avoir été envoyés là par la préfecture pour faire sortir – sous les huées – le patron d'un bureau dans lequel il n'était d'ailleurs plus retenu.

Le lendemain, 25 janvier, la grève tenait toujours avec 70 %

de grévistes, employés et contractuels, dont le moral ne faiblissait pas. En revanche, la rancœur vis-à-vis de la direction de la CGT de la gare de Lyon s'exprimait. De nombreux militants CGT sont grévistes. Mais les responsables de la CGT ont adopté, dès le lendemain de la journée du 19 janvier, une attitude qui ne pouvait que plaire à la direction. Non seulement ils étaient contre la grève mais militaient ouvertement contre elle : ils ont remplacé les grévistes dans les guichets, n'ont pas hésité à faire pression sur des jeunes embauchés pour qu'ils ne fassent pas grève, ont ouvert des guichets, etc.

Le fait que la grève ait continué malgré cette attitude, incompréhensible pour bien des cheminots – grévistes ou non d'ailleurs – du syndicat majoritaire et malgré le contenu des tracts CGT appelant « à construire une action plus large en s'appuyant sur les réflexions et les propositions des agents commerciaux », montre à quel point le mécontentement est profond et pas près d'être étouffé.

Correspondant LO

• Gare de Nantes

La direction installe la précarité

En gare de Nantes, la précarité devient de plus en plus visible avec l'arrivée sur les quais des employés d'une filiale de la SNCF, Effia, pilotée par Guillaume Pepy, bras droit de Louis Gallois, président de la SNCF.

Aux guichets et à l'accueil en gare, bien des travailleurs sont contractuels, c'est-à-dire embauchés en contrat à durée indéterminée mais sans avoir le statut de cheminot. La direction fait aussi appel à des travailleurs en contrat à durée déterminée, dont elle renouvelle les contrats parfois depuis près de deux ans, sans aucune promesse d'embauche en CDI. Elle justifie de telles méthodes par le fait qu'elles seraient nécessaires pour accorder leurs congés aux cheminots. Mais elle oublie de préciser que les CDD servent à combler le manque de personnel déjà en temps ordinaire. De plus maintenant le vendredi, jour de grand départ, ainsi que durant le week-end, on voit travailler du personnel salarié non plus par la SNCF, mais par sa

filiale Effia. Ces employés sont très visibles de tous puisqu'ils portent des gilets rouges.

Le vendredi 14 janvier, pour dénoncer la politique de la direction et le manque de per-

sonnel, tous les travailleurs de la gare ont débrayé avec les camarades d'un autre service, « ligne directe » (service des informations téléphoniques), que la direction veut fermer. Notre

—La SNCF s'y entend— pour exploiter les jeunes !

Fin 2004, le Conseil régional des Pays-de-Loire, à majorité socialiste, a demandé à la SNCF d'embaucher, via sa filiale Effia, des jeunes porteurs de valises.

La mission de ces porteurs de valises devait s'arrêter à la mi-janvier 2005. Mais la SNCF a préféré prolonger leurs contrats en les transformant : ils sont désormais chargés d'effectuer le filtrage des voyageurs avant leur montée dans les trains à quai en gare de Nantes.

Ces jeunes en CDD rempilent donc pour un mois en

CDD, avec des conditions de travail et de salaires désastreuses. Le salaire de décembre 2004 ne leur a été versé qu'à la mi-janvier 2005.

Ces camarades espèrent bien sûr se faire embaucher... mais la SNCF se garde de leur promettre quoi que ce soit. Elle sait exploiter leur travail mais elle compte le faire sans engagement de sa part et à un coût minimum pour elle. Seulement les cheminots, eux, ne voient pas ça du tout d'un bon œil...

Correspondant LO

assemblée a réuni une quarantaine de travailleurs, avec le soutien des organisations syndicales dont la CGT majoritaire, en se donnant rendez-vous pour le vendredi suivant, 21 janvier. Entre-temps, la journée nationale du 19 janvier a été un succès. L'assemblée générale a réuni 400 grévistes. À l'appel de Sud et de FO, la reconduction de la grève a été votée par les trois quarts des présents, dont bien des syndiqués CGT, et malgré l'hostilité affichée des responsables de ce syndicat. Et le lendemain, journée de grève dans l'ensemble de la fonction publique, nous avons pu nous joindre à la manifestation en ville, manifestation qui a été un succès avec plus de 10 000 participants.

Le rendez-vous du vendredi 21 janvier a été lui aussi un succès et, à une soixantaine, nous avons décidé un nouveau débrayage pour le 28 janvier, avec le projet de nous adresser ce jour-là à l'ensemble des cheminots.

Correspondant LO

• Gare du Nord

Pile tu gagnes, face je perds

À gare du Nord aussi, les employés des guichets sont sous pression, comme le montre cet extrait du bulletin *Lutte Ouvrière* du 11 janvier dernier.

À la vente Grandes Lignes, les pressions de la hiérarchie sont de plus en plus fortes et s'accompagnent parfois de menaces de demandes d'explications (*procédure de sanction propre à la SNCF*), pour nous faire vendre toujours davantage de prescriptions : cartes commerciales, trains + hôtels, ou autres.

Mais comment prendre le temps de proposer de tels produits, alors que la file d'attente ne cesse de s'allonger et que des voyageurs ont un train à prendre tout de suite ?

Si on prend le temps de le faire, ce sont les voyageurs qui ralentissent, et si on ne le fait pas, c'est la hiérarchie qui menace !

• Banque postale

Tout à craindre pour le personnel et les usagers

La loi de régulation postale qui vient d'être votée prévoit la création d'une banque postale qui remplacera les services financiers de La Poste. Cette décision est lourde de menaces, aussi bien pour les employés de ces services financiers que pour les usagers aux revenus les plus faibles.

Actuellement, ces services financiers gèrent les comptes chèques postaux (CCP), les livrets d'épargne A et B, ainsi qu'un certain nombre de produits comme l'épargne logement, des CODEVI ou des SICAV. Mais bon nombre d'autres opérations bancaires leur étaient jusque-là interdites. C'est ce qui va changer avec cette banque postale, avec pour commencer la possibilité de faire des prêts au logement sans épargne préalable. Etant désormais en concurrence avec les autres banques, on peut prévoir que la future banque postale ne tardera pas à privilégier, comme ces dernières, la fraction la plus aisée de sa clientèle, ayant l'envie et les moyens d'acheter ces produits financiers.

Or jusqu'à présent les bureaux de poste étaient, pour les plus démunis, en particulier pour ceux qui touchent des petites allocations comme le RMI, le seul moyen de pouvoir toucher leur argent, ou même une partie de la somme, pour n'avoir pas trop sur eux. Beaucoup utilisent un livret A comme d'autres un compte courant, ou comme une sorte de « porte-monnaie ». Une fois devenus une « banque » comme les autres, les services financiers de La Poste ne tarderont pas à imiter leurs concurrentes, en écartant des clients qui ne leur rapportent pas assez, et qui leur coûtent trop en multipliant les petites opérations.

Cette perspective est d'autant plus prévisible que l'établissement de crédit postal, comme la loi désigne la future banque, sera une filiale de La Poste, ouverte aux capitaux privés. Bien sûr, le gouvernement précise que la part de l'État ne pourra descendre en dessous de 51 %. Les salariés de France Télécom avaient entendu en leur temps cette

même chanson. Le patronat bancaire, lui, ne s'y trompe pas. Il a longtemps fait pression contre la création de cette banque postale, inquiet de l'arrivée d'un concurrent, ayant de plus à sa disposition le réseau que constituent les bureaux de poste, bien plus présent sur le territoire. Mais puisque cette banque postale va de toute façon voir le jour, il en réclame déjà le contrôle. « La seule vocation de la banque postale à l'avenir est d'être privatisée », a déclaré sur LCI le président de la Fédération française bancaire.

Le personnel des services financiers a là de quoi s'inquiéter. Certes, La Poste n'a pas attendu la nouvelle loi pour fermer des centres de chèques postaux, tout comme elle supprime allègrement des bureaux de poste ou des centres de tri du courrier. Au cours des dix dernières années, les effectifs des CCP sont passés de 32 000 à moins de 20 000 personnes aujourd'hui. Mais dans la course à la rentabilité et à la privatisation qui s'engage, la création de la banque postale risque fort de se traduire par une aggravation des conditions de travail et par de nouvelles réductions d'effectifs. Un rapport de la Cour des comptes précise que, pour le même travail, les banques privées n'emploient que 7 500 personnes, contre près de 20 000 à La Poste, et déplore le manque de rentabilité de cette dernière.

Loin d'être une simple réorganisation économique destinée à autoriser La Poste à faire quelques opérations bancaires de plus, comme voudrait le faire croire le gouvernement, la création de cette banque postale s'annonce comme une offensive aussi bien contre le personnel que contre les usagers les moins fortunés.

Daniel MESCLA

La Poste, plus loin des habitants

En votant la loi postale, en première lecture, les députés ont voulu préciser l'interdit, « sauf circonstances exceptionnelles », que « plus de 10 % de la population d'un département se trouve éloignée de plus de cinq kilomètres des plus proches accès au réseau de La Poste ». En clair, cela pourrait signifier que La Poste aura le droit d'imposer, dans chaque département, à au moins 10 000 habitants sur 100 000 de parcourir plus de cinq kilomètres pour trouver un bureau de poste, s'il y en a encore, sinon une simple agence ou un commerçant ne rendant qu'une partie des services postaux. Même pour les habitants qui bénéficieraient

d'une présence postale à 5 kilomètres de chez eux, ce n'est de toute façon pas la porte à côté ! Et cette distance pourra être augmentée dans « certains départements d'outre-mer comme la Guyane », a ajouté Devedjian, ministre de l'Industrie.

La loi postale encourage donc les suppressions de bureaux de poste qui s'accélèrent depuis quelques mois. « Bureau de poste » est d'ailleurs devenu un mot tabou qu'il faudrait remplacer par « point d'accès au réseau », comme si un épiciers qui vend des timbres, une agence postale qui fonctionne en partie au moins avec les impôts locaux, c'était la

même chose qu'un bureau de poste ! Qu'importe au gouvernement, puisque l'État ne garantit pas le financement de la présence postale : les maires devront préciser, dans des réunions départementales avec La Poste, combien les habitants sont prêts à payer en impôts locaux supplémentaires pour avoir accès à un minimum de services postaux.

Quant aux capitaux alléchés par la liberté qui leur est offerte de mettre en place des services en concurrence avec La Poste, c'est encore plus simple : ils n'auront aucune obligation de couvrir tout le territoire.

Jean SANDAY

Un démantèlement commencé par les socialistes

« Je suis persuadée, comme beaucoup, que ce projet de loi organise le démantèlement du service public de La Poste », a déclaré la députée socialiste Marylise Lebranchu, dont le parti a déposé 14 537 amendements identiques, un par point de poste sur le territoire. Il reste à ajouter que ce démantèlement a déjà été bien engagé par Paul Quilès, ministre socialiste qui a séparé dès 1990 La Poste des Télécoms, puis par le gouvernement Jospin dont Marylise Lebranchu a été ministre. En particulier, l'augmentation constante de la préca-

rité à La Poste, qui touche désormais un salarié sur trois, facilite les suppressions d'emplois. Parallèlement, l'ouverture de La Poste à la concurrence a été préparée par Jospin et Chirac. Tous deux ont donné leur accord, notamment lors d'un sommet européen à Barcelone en 2001, pour fixer plusieurs étapes afin d'aboutir à une ouverture complète du marché. L'année suivante, la plupart des députés socialistes au Parlement européen votèrent en ce sens.

J. S.



• Puy-de-Dôme

Manifestations contre les fermetures d'écoles et de bureaux de poste

Disparition de nombreuses postes dans des petites communes, fermetures de collèges, des centaines de postes d'enseignants en moins : voilà ce qui provoque colère et révolte de la population dans le Puy-de-Dôme.

En ce qui concerne La Poste, selon les syndicats CGT et Sud, c'est une centaine de bureaux qui risquent de fermer. À la place : des buralistes qui ne feront qu'une partie des opérations, ou des agences en mairie, avec des périodes d'ouverture très limitées.

Voilà comment le gouvernement maltraite le service public, parce qu'il recherche uniquement la rentabilité financière. Ce qui entraîne, comme à la SNCF ou dans les hôpitaux, des fermetures multiples au détriment du personnel et des usagers.

Dans l'enseignement, au niveau académique, il est prévu de

supprimer, à la rentrée de 2005, 33 postes d'enseignants en école primaire, 132 dans le second degré et une centaine de postes d'agents TOS et administratifs. Soit 195, alors qu'en 2004 il y en avait déjà eu 110 en moins.

Cette situation devient invivable pour les enseignants et les parents d'élèves, qui devront envoyer leurs enfants plus loin, ce qui augmentera les dépenses de transport et la fatigue de tous.

Quant aux 2 400 TOS de l'académie, ils dénoncent la décentralisation. La région et le département ont décidé, pour des raisons d'économies, de supprimer 30 postes.

À Thiers, c'est l'inspection académique qui veut supprimer plusieurs classes, dont la section BTS comptabilité, ainsi qu'une première STL (Sciences et Technologies de Laboratoire), la seule existant dans toute l'académie, et cela sous prétexte que ces classes ne sont pas assez chargées !

Plus de mille personnes ont signé une pétition de protestation. Des centaines de lycéens thiernois ont manifesté à deux reprises pour réclamer le maintien des classes.

Par ailleurs, deux collèges dans le département sont menacés de fermeture : à Ardes-sur-Couze et à Gelles. À Ardes, ni les enseignants ni le maire n'étaient au courant. Ils l'ont appris par la presse. Le recteur veut fermer parce que, selon la carte scolaire, il manque une dizaine d'élèves.

Parents et élèves sont mobilisés pour maintenir leur collège. Ils étaient présents à la manifestation du jeudi 20 janvier à Clermont-Ferrand.

Parents, élèves, enseignants et élus locaux sont décidés à obliger les autorités académiques à renoncer à leur projet et à obtenir le maintien des classes et des écoles en activité.

Correspondant local

• La Poste - Paris 11

En grève contre les suppressions d'emplois !

Le bureau de poste de Paris 11 est l'un des trois bureaux qui subissent actuellement les « restructurations » de la direction. Bien avant la journée de grève nationale prévue pour le 18 janvier, elle avait annoncé la couleur : 86 suppressions d'emplois, sans parler des conditions de travail empirées, avec prise de poste à 6 h 15 pour les facteurs, 6 h pour les chauffeurs et 5 h 45 pour le Cedex, la fin du samedi sur deux de repos, etc. Nous étions donc bien décidés à profiter de la journée du 18, avec l'ensemble des bureaux parisiens, pour faire grève et manifester contre les projets de La Poste, qui visent à terme à supprimer 25 % du personnel sur Paris et des milliers d'emplois sur toute la France. Les syndicats avaient d'ailleurs posé un préavis de grève illimité pour Paris 11 et Paris 17.

Le mardi 18, nous étions 85 % des 250 postiers en grève, et une trentaine présents devant le bureau pour organiser le départ en manif, confectionner des pancartes et des banderoles et regarder les directeurs faire le pied de grue devant la porte !

Nous étions une cinquantaine au rassemblement devant le siège de La Poste, où nous nous sommes retrouvés à quelques centaines de postiers venus de Paris et des Hauts-de-Seine. Le lendemain, nous étions 80 à nous réunir en assemblée générale et à approuver la poursuite de la grève. Une dizaine d'entre nous ont ensuite décidé de se rendre à Paris 17, l'autre bureau en grève, où nous avons été

accueillis très chaleureusement.

Le jeudi, si nous étions un peu moins nombreux en grève (60 % environ), il y avait toujours plus de 70 présents à l'AG du petit matin, pour discuter et continuer le mouvement. La journée a été marquée par la visite d'une vingtaine de camarades de Paris 20, eux aussi en grève dans le cadre de la journée d'action de la fonction publique et les prochains sur la liste des « restructurés ». Les directeurs, qui devaient s'ennuyer à force de poireauter dehors, ont bloqué les postiers restés au travail, les empêchant de partir en tournée avant l'arrivée de la police, sous prétexte que nous constituions une menace. La

direction s'est donné bien du mal pour tenter de monter grévistes et non-grévistes les uns contre les autres, sans y parvenir, mais cela a été l'occasion d'un petit face-à-face avec la police durant lequel nous avons pu dire ce que nous avions sur le cœur. Nous sommes ensuite partis rejoindre les grévistes de Paris 17, pour aller tous ensemble à la manifestation de la fonction publique l'après-midi.

Vendredi 21 janvier, le nombre de grévistes était à peu près le même. Les discussions entre les soixante postiers réunis à l'AG allaient bon train, sur les salaires, les suppressions d'emplois et le succès de la manif du jeudi. C'était aussi le jour où la direction locale avait prévu des négociations. Au

bout de trois heures de palabres, elle ramenait à 53 le nombre des suppressions d'emplois. Cette petite concession était sans doute prévue dans les plans de la direction, qui s'était gardé une petite marge de manœuvre pour donner l'impression qu'elle lâchait quelque chose. Elle était d'ailleurs déjà passée, avant la grève, de 86 à 77 suppressions d'emplois, au cours des négociations avec la CFDT. On peut se dire que, sans la grève, la direction n'aurait pas eu de raison de céder à nouveau sur quelques emplois. Il reste que 53 emplois sont toujours menacés, c'est encore inacceptable, et la colère était toujours grande pour la trentaine de grévistes qui avaient attendu la fin des discussions avec la direction.

Lundi matin 24 janvier, nous étions 76 en grève et 68 mardi 25. Nous avons alors appris que la direction se disait désormais d'accord pour l'embauche des 25 CDD du centre.

Notre petit mouvement nous a permis de nous compter, de manifester notre colère. Il a été aussi l'occasion de discuter entre nous du rapport de force qu'il nous reste à créer, au niveau de l'ensemble de la classe ouvrière, dans le public comme dans le privé, pour faire reculer patrons et gouvernement qui imposent à tous les suppressions d'emplois, les conditions de travail dégradées et les mêmes bas salaires.

Correspondant LO



Lors de la manifestation parisienne du 20 janvier

• La Poste - Paris 17

Un recul de la direction

Au bureau de poste principal de Paris 17, le mercredi 19 janvier et les jours suivants nous avons reconduit la grève, commencée le 18 lors de la journée d'action des postiers.

En effet, il y a quelques semaines, la direction a annoncé à Paris 17 une réorganisation qui devrait se mettre en place le 18 avril et qui se traduirait principalement par la suppression d'une quarantaine d'emplois (dont 25 tournées de facteur sur les 196 actuelles). Cette réorganisation fait partie d'un plan qui touche à tour de rôle tous les bureaux parisiens.

Pour la direction, ces suppressions devaient se faire par la non-reconduction des contrats à durée déterminée pour certains de nos camarades contractuels, par les mutations forcées de certains d'entre nous qui sont en contrats à durée indéterminée et par le non-remplacement de ceux qui vont partir à la retraite prochainement. La charge de tra-

vail restant la même, pour que le travail soit fait quand même, La Poste voulait nous faire travailler plus souvent le samedi en revenant sur le repos un samedi sur deux et supprimer une partie des jours ARTT. Le mécontentement était donc important dans tous les services du bureau.

Ainsi le 18 janvier nous étions 250 grévistes, soit 70 % du personnel prévu. Cela ne s'était pas vu depuis très longtemps. Le lendemain, alors qu'un préavis de grève « illimité » à compter du 19 pour le bureau de Paris 17 avait été déposé quelques jours auparavant par l'ensemble des syndicats, nous étions 170 à reconduire la grève. Tous les matins suivants, la plupart des grévistes sont restés devant la porte du bureau puisque la direction filtrait les entrées.

Les syndicats ont choisi de mettre en avant la revendication du maintien du repos un samedi sur deux et c'est cette revendication qui a été le plus souvent scandée. Mais la question des suppressions d'emplois était

dans la plupart des têtes, même si cela n'était pas clairement exprimé.

Nous avons été rejoints le mercredi dans la cour de la direction par une dizaine de grévistes du bureau de poste de Paris 11, puis de nouveau le lendemain par ces derniers, accompagnés de grévistes de Paris 20. Ils étaient en grève eux aussi contre une restructuration semblable à celle de Paris 17, mettant principalement en avant comme eux la revendication : « *Non aux suppressions d'emplois !* »

Ils ont été ovationnés à chaque fois, car la plupart d'entre nous comprenaient que plus nous serions nombreux à nous opposer à la politique de La Poste, et plus nous aurions des chances de lui imposer des reculs. Le fait de se retrouver parfois ensemble avec d'autres bureaux a aussi contribué au bon moral de tous.

Le vendredi 21, la direction a fait venir des policiers et des CRS pour que les non-grévistes puissent sortir effectuer leurs tournées. Mais elle n'avait pas compté sur la solidarité, et les non-grévistes, qui pour la plupart avaient participé d'une façon ou d'une autre au mouvement dans les jours précédents, ont refusé de sortir tant que la police serait là, et ce malgré les menaces de sanction. Les policiers et les CRS ont fini par partir, sous les cris de joie des grévistes et des non-grévistes, et personne n'est sorti ! Voir les mines déconfites des directeurs et des cadres était une sorte de cerise sur le gâteau.

La grève en est donc sortie renforcée, nous n'avons pas repris le travail le samedi. Lundi 24 janvier, nous étions encore nombreux à poursuivre la grève.

Lors de négociations, la

direction s'est engagée à embaucher en CDI la plupart des CDD qui le souhaiteraient et a renoncé à la remise en cause du repos un samedi sur deux pour ceux qui l'ont aujourd'hui. C'est dans ces conditions que, le lendemain mardi, nous avons repris le travail.

Bien sûr, la direction n'a pas reculé sur l'essentiel des suppressions d'emplois et il faudra bien qu'un jour nous réussissions à donner un coup d'arrêt à la politique d'ensemble de La Poste, qui consiste à supprimer dans tous les services des emplois par milliers. Reste que les grévistes étaient contents d'avoir fait reculer en partie la direction, qui était pleine de mépris au début du conflit, et cela est encourageant.

Correspondant LO

• Assistance Publique Hôpitaux de Paris

« Déconcentrer » le travail, c'est concentrer le mécontentement

Grève dans les économats des hôpitaux de l'Assistance Publique ? Voilà qui ne s'est pas vu depuis longtemps. Mais de tels mouvements ont commencé dans quatre hôpitaux et la colère est dans l'air.

L'économat est le service administratif de chaque hôpital qui reçoit les commandes des services et les transmet aux fournisseurs. Après la livraison par ceux-ci, c'est encore l'économat qui gère les factures de sorte que les fournisseurs soient payés.

Jusqu'à maintenant, la dernière opération sur les factures, le « mandatement », était effectuée par l'administration centrale de l'AP. Le service central comptait 32 personnes. À partir de cette année, le mandatement est déconcentré, c'est-à-dire s'ajoute à toutes les tâches que remplit chaque économat d'hôpital. Mais si le travail est déconcentré, les effectifs ne le sont pas : les économats devront faire le mandatement en plus, à effectifs constants.

Or, dans ces services, la charge de travail est déjà très lourde. Les rapports avec les services hospitaliers et avec les fournisseurs ne sont pas simples, compliquant la gestion des milliers de commandes. Les systèmes informatiques sont complexes et évoluent sans arrêt. Enfin, dans le cadre du plan d'économies de l'AP, l'ensemble des services administratifs va devoir rendre des postes et les économats ne sont pas à l'abri de ces restrictions.

La déconcentration du mandatement a donc été ressentie comme la goutte d'eau qui fait déborder le vase, entraînant des discussions, de l'inquiétude et du mécontentement.

Pour obtenir des effectifs et une prime correspondant à ce nouveau travail, l'économat de l'hôpital Necker s'est mis en grève, il y a deux semaines. Les employés ont transmis par fax et par internet leurs revendications et les indications sur leur mouvement aux autres hôpi-

taux. Ces courriers ont suscité de nombreuses réactions. Dans bien des établissements, les employés ont rencontré les directeurs pour leur demander primes et effectifs. Dans quelques-uns, un préavis de grève a été déposé pour faire réagir la direction. Enfin, dans trois autres hôpitaux, la grève a été déclarée.

Mais il y a quarante-six hôpitaux à l'AP. Aussi les grévistes de Necker ont-ils décidé d'appeler à une assemblée générale, mardi 25 janvier, de l'ensemble des personnels des économats. Il est venu 60 personnes à cette réunion, représentant treize hôpitaux. Chacun a pu décrire l'ambiance de son service, l'intensité de sa charge de travail et les particularités de son organisation.

L'idée de la grève n'est pas partagée par tous les hôpitaux. Le souvenir d'autres grèves et des retenues qui s'en sont suivies est un frein. La pression des directeurs, qui ne veulent pas que les fournisseurs risquent de ne pas être payés, se fait sentir sans ménagement : menaces de retenues de salaires, voire de sanctions pour refus d'obéissance ! D'un autre côté, les mêmes directeurs adressent pour la plupart des courriers à la directrice générale pour appuyer la demande de reconnaissance pécuniaire des agents de leur économat.

À l'issue de l'assemblée générale, la CGT a proposé un rassemblement devant le siège de l'AP le jeudi 3 février à 11 heures, ce qui a reçu l'approbation générale. Elle a parlé d'y inviter l'ensemble des administratifs de l'AP, mais les participants à l'assemblée générale préféreraient d'abord étendre le mouvement dans leur propre économat et dans tous les autres.

Chacun est reparti décidé à se réunir avec ses collègues pour les informer de la réunion, définir revendications et formes d'action et garder le contact avec les autres établissements.

Correspondant LO

• Henkel – Reims

Non aux suppressions d'emplois !

La direction du groupe Henkel France vient d'annoncer sa volonté de fermer le site de Reims, qui emploie près de deux cents salariés. Cette annonce n'a surpris personne au sein de l'usine où, depuis des mois, les travailleurs avaient bien vu quels étaient les projets de la direction. En novembre dernier, la multinationale Henkel, l'un des deux plus gros lessiviers, avait indiqué qu'elle comptait supprimer 3 000 emplois, dont 80 % en Europe, sur les quelque 46 000 que compte le groupe.

La direction prend le prétexte d'une baisse de la consommation

des lessives en poudre, au bénéfice des lessives liquides ou en tablettes, pour justifier la fermeture du site. Mais cela ne trompe personne et pour tous le but est de supprimer une usine pour faire la même production dans celles qui lui restent.

Pour dénoncer cette situation les travailleurs d'Henkel ont fait grève pendant quinze jours à plus de 90 % au mois de décembre. Ils ont alors pu s'adresser aux autres travailleurs de la zone, qui voient avec inquiétude cette fermeture, notamment les travailleurs de Forbo-Sarlino, l'autre usine chimique importante située dans la

même zone. La fermeture de l'une pourrait signifier la fermeture de l'autre. La CGT avait en effet demandé à la mairie ce qu'elle comptait faire des terrains. La réponse très vague, parlant au mieux de maintien en zone d'activité et non plus en zone industrielle, n'était pas faite pour rassurer.

Vu le nombre de plans de licenciements sur la ville, chacun a conscience que la lutte doit être plus générale et donc que les travailleurs n'ont pas intérêt à résister les uns séparément des autres.

Correspondant local

• Chausson – Reims

Chantage patronal à l'emploi

Depuis plusieurs semaines, les 258 travailleurs de l'usine Chausson Reims avaient le sentiment que la direction du groupe préparait un mauvais coup. Maintenant c'est fait, la direction a dévoilé la nature de ses projets. Il s'agit d'un véritable chantage à l'emploi. Elle veut contraindre les salariés à renoncer à treize jours de RTT, sinon 80 emplois seraient supprimés. Sur cette question, un vote devait être organisé jeudi 27 janvier par la direction. Les organisations syndicales appelaient à voter non, mais seraient prêtes à accepter la perte de dix jours de RTT !

Le sentiment dans l'entreprise

est partagé. Certains pensent qu'accepter ce recul pourrait en amener bien d'autres mais, pour la majorité, il semble que la peur de perdre son travail l'emporte.

Cette remise en cause des 35 heures signifierait une durée supplémentaire de travail de deux heures par semaine avec, par conséquent, une diminution proportionnelle du taux horaire. La mesure passe d'autant plus mal qu'elle s'accompagne d'autres remises en cause possibles, comme celle d'une prime d'équipe.

La direction a plus d'un mauvais tour dans son sac et brandit la menace de fermeture totale de

l'usine et du licenciement des 258 salariés, menace qu'elle met aussi en avant pour obtenir des aides auprès des collectivités locales.

C'est ainsi que l'entreprise cherche à faire coup double : en exerçant un véritable racket vis-à-vis de la commune et un chantage révoltant à l'emploi. Mais il n'est pas dit que l'absence actuelle de réaction soit encore de mise demain. A force de mauvais coups et d'humiliations, le retour de manivelle pourrait être plus puissant que la direction ne l'imagine.

Correspondant LO

• Elco – Lesquin (Nord)

Reprise bidon et licenciements

Après la fermeture de la Selnor (Brandt-Moulinex) en 2001 par le groupe italien El Fi, 150 salariés sur 643 étaient repris par les groupes israélien Elco et espagnol Fargo pour fabriquer des congélateurs. Martine Aubry s'était personnellement impliquée dans cette reprise, ainsi que le gouvernement de gauche de l'époque.

C'est une reprise bidon de plus, où le repreneur ramasse les profits qu'il peut, avant de fermer et de laisser les travailleurs en

plan. En effet l'entreprise Elco qui avait résulté de cette reprise vient de fermer, laissant plus de 150 personnes sur le carreau.

« On a pourtant fait le maximum pour sauver l'entreprise. Chaque personne a fait des concessions pour continuer à faire la gamme, la qualité et la quantité », dénoncent des travailleurs aux journalistes. En effet la reprise a été l'occasion de pressurer encore un peu plus les travailleurs, au nom de la lutte pour la survie de l'entreprise, avant de les jeter à la rue.

Alors que la moitié des licenciés ont plus de 50 ans, ils n'auront droit qu'à une prime majorée de 50 %, des congés de conversion de six à neuf mois, et le financement de la mutuelle pendant deux ans. Pourtant Elco Brandt (sept usines en France en 2002, dont celle de Nevers qui a aussi fermé) a réalisé un bénéfice de 15,5 millions d'euros en 2003 et 13,8 millions en 2002. Les actionnaires ont donc largement de quoi payer les salaires.

Correspondant local

• BNP Paribas

Charité bien ordonnée... s'arrête au petit déjeuner

Comme d'autres entreprises, BNP Paribas s'est largement vanté par la voix de son directeur général, qu'on a pu voir à plusieurs occasions à la télévision, notamment au journal de 20 heures, d'avoir versé des dons généreux pour les victimes du tsunami en Asie.

Les 600 000 euros promis à la Fondation de France correspondent en réalité à dix minutes des simples frais de gestion quotidiens du groupe. Ces 600 000 euros sont le bénéfice net généré par trente minutes de travail des 80 000 salariés,

qui en ont fabriqué plus de 10 millions par jour en 2003.

BNP Paribas a pu donc ainsi faire œuvre charitable – et publicité pas chère. Mais les sommes versées n'atteignent même pas ce que les actionnaires ont déjà empoché à l'heure des croissants !

• Renault Technocentre – Guyancourt (Yvelines)

Une restructuration que la direction voudrait accélérer

Au Technocentre de Renault à Guyancourt, dans les Yvelines, travaillent 11 000 personnes, dont environ 2 000 prestataires, qui sont réparties dans différentes directions : la conception des véhicules, les avant-projets, la qualité, le design, l'ingénierie, les achats, la logistique ainsi que le CRP, Centre de réalisation des prototypes, et un tiers de la direction informatique (DTSI). Mais au-delà de cette diversité, les salariés sont logés à la même enseigne : dans tous les services, la charge de travail augmente, les heures supplémentaires sont monnaie courante. Les rallonges et promotions sont de plus en plus réduites. La part des primes dans le salaire est loin d'être négligeable.

Depuis un an environ, c'est la

direction de l'informatique que Renault a décidé de réorganiser et c'est à ce plan de restructuration que les employés de l'informatique se sont opposés. Pour le moment, ils n'ont réussi qu'à retarder sa mise en application.

Le gros morceau du plan de la direction, c'est la Business Unit, une entité qui appartiendrait encore à Renault, mais qui n'aurait qu'un partenaire unique en matière de sous-traitance : la société Atos. Il est prévu que la BU regroupe 450 employés du Technocentre et 600 du siège social et qu'elle ait en charge la gestion du parc applicatif (c'est-à-dire la mise au point des différents programmes informatiques). Le problème est que, dès avril prochain, nous devrions tous être rassemblés dans un

même bâtiment, au Plessis-Robinson, en banlieue sud donc, alors que Guyancourt est en banlieue ouest. Cela veut dire pour la plupart d'entre nous un temps de trajet rallongé de 20 minutes à une heure par jour.

Mais surtout, il est clair que la Business Unit est l'antichambre de l'externalisation. La direction a beau vouloir à tous les niveaux rassurer les employés – « *Ce n'est pas le big bang* », disent certains chefs – il n'empêche qu'Atos en est déjà à mettre en concordance nos grilles de salaire avec les siennes. C'est aussi Atos qui, dans le cadre de la Business Unit, va décider du nombre de prestataires qu'elle emploiera. Enfin, ceux qui ne veulent pas rejoindre la BU et qui se mettent en mobilité pour y échapper se voient sou-

vent refuser cette mobilité.

Mais, Business Unit ou pas, dans tous les secteurs de l'informatique la direction a vraiment besoin de notre travail. Nous avons les moyens de l'obliger à

tenir compte de notre avis. Car son plan, c'est obligatoirement une dégradation de nos conditions de vie que l'on soit prestataire ou Renault.

Correspondant LO



• Renault Siège – Billancourt (Hauts-de-Seine)

Les employés de l'informatique refusent le transfert

Au siège social de Renault à Billancourt, les employés du Poste de Travail, chargés de l'installation des micro-ordinateurs et qui font de l'aide en ligne, ont dû passer des entretiens avec Hewlett Packard. En effet Renault, dans le cadre de la restructuration de l'informatique, a décidé que ces camarades, environ cinquante, seraient transférés chez Hewlett Packard. Bien sûr ils peuvent refuser, mais la direction de Renault, pour l'instant, ne leur propose rien en cas de refus.

Devant le nombre de collègues qui ne veulent pas de ce transfert, les recruteurs de HP demandent de motiver leur refus par écrit et de l'envoyer à HP par lettre recommandée. C'est un comble ! Nous n'avons rien demandé : il n'est pas question de justifier quoi que ce soit, auprès de qui que ce soit. Avec leur attitude, ces responsables auront au moins réussi à nous convaincre que nous avions raison de refuser.

Correspondant LO

Un changement qu'on a du mal à avaler

La direction du Technocentre vient de changer de société de restauration. Avenance a remplacé la Sodexho.

Dans les journaux internes de l'entreprise, Renault s'était engagé au maintien des prix avec Avenance. En fait, dès le 3 janvier, nous avons constaté que les prix avaient augmenté. Ainsi, à la sandwicherie Paul (filiale d'Avenance), le café est passé de 0,55 à 0,90 euro. Il a fallu que nous protestions pour que le prix du café revienne à 0,70 euro, ce qui fait tout de même une hausse de 27 % sur le café. Devant le mécontentement des utilisateurs des restaurants, un syndicat, Sud, a pris l'initiative d'une pétition : pour exiger de la direction la baisse des prix de la restauration ; pour que la direction tienne ses promesses ; pour exiger de la direction une subvention plus élevée de sa part.

La pétition a été signée rapidement par plus de 3 000 per-

sonnes.

Le 21 janvier, une réunion du comité d'entreprise a eu lieu, au cours de laquelle la direction a osé affirmer que les prix n'avaient pas augmenté ! Mais les syndicats évaluent l'augmentation générale des prix de la restauration à 15 %. Ce même jour, 250 travailleurs s'étaient rassemblés pendant les 20 minutes de pause pour déposer la pétition.

Il fut donc décidé de boycotter les restaurants. La date fut fixée au 25 janvier, à l'initiative de Sud et de la CGT. Ce jour-là, le boycott fut un succès : suivant les cantines, il y eut de 30 % à 40 % de consommateurs en moins.

La direction et Avenance avaient mis leurs responsables aux entrées pour compter, et ils n'ont pas été déçus. Il n'y avait pas de queue aux cantines. Le Technocentre avait changé d'ambiance. Décidé à boycotter, le personnel était plutôt parti faire la queue à la supérette et à la

boulangerie, bien qu'elles soient à un quart d'heure à pied ! Casse-croûte improvisés, restaurants à l'extérieur, pique-niques sur les escaliers : voilà bien des façons de réchauffer l'atmosphère !

Même les responsables d'Avenance ont dû reconnaître que le boycott a été un succès. Quant à Sud et à la CGT, ils vont se voir pour la suite à donner à ce boycott réussi.

Il est temps que la direction comprenne que c'est à elle de nous assurer des repas corrects, sans augmentation des prix, dont elle est d'ailleurs en partie responsable. En 1996, elle assurait une contribution par repas de 12 F. Aujourd'hui elle ne communique même plus le chiffre, tant il est faible ! C'est pour elle que nous travaillons, éloignés de tout, à Guyancourt : alors, c'est à la direction de payer la note !

Correspondant LO

• Magasin Champion – Hondschoote (Nord)

Licenciements scandaleux

Suite à l'élection de deux délégués CGT dans le supermarché Champion d'Hondschoote, le patron s'est livré à la chasse aux électeurs CGT parmi les 17 salariés. Deux d'entre eux ont été mis à pied conservatoire pour une soi-disant erreur d'étiquetage des prix dans les rayons. Mais comme c'est

le patron qui déclenche les nouveaux prix et la confection des étiquettes par voie informatique, cherchez l'embrouille !

Cette décision scandaleuse a provoqué de vives réactions parmi le personnel, les clients et la population d'Hondschoote, puisque 750 personnes ont signé

une pétition pour réclamer la réintégration de David et Jean, les deux travailleurs sanctionnés. Deux cents personnes ont manifesté avant les fêtes à l'appel des salariés sanctionnés et de l'Union locale CGT de Dunkerque.

Le patron n'a pas cédé et il a

notifié le licenciement de David et Jean. Pour protester une fois de plus contre cette injustice, 150 personnes ont envahi le magasin le 12 janvier. Le patron, protégé par les gendarmes, a été vertement interpellé par les habitants et les syndicalistes CGT.

Les employés licenciés ont remercié tous ceux qui ont apporté leur soutien et annoncé qu'ils portaient l'affaire devant le Conseil des prud'hommes. Le patron n'a pas fini d'entendre la publicité sur ses méthodes de voyou !

Correspondant local

Le chômage et la misère s'accroissent les profits explosent

La réforme du « marché du travail », baptisée « plan Hartz IV », du nom du conseiller du chancelier social-démocrate Gerhard Schröder qui en est le concepteur, et contre laquelle des dizaines de milliers de personnes avaient protesté tout au long de l'été dernier lors des « manifestations du lundi », est entrée en vigueur le 1^{er} janvier en Allemagne.

Jusqu'à présent les chômeurs touchaient une allocation, liée à leur ancien salaire, pendant 32 mois puis ils relevaient de l'aide sociale. Ils étaient jusqu'à présent 2,7 millions dans ce cas. Cette aide sociale est maintenant réservée aux personnes qui, physique-

ment, ne peuvent travailler plus de trois heures par jour. Pour tous les autres, la durée de l'indemnité a été réduite à douze mois. Au-delà, ils ne toucheront plus qu'une allocation-chômage bis qui se monte à 345 euros à l'Ouest et 331 à l'Est. Cette somme est complétée par une prime par enfant à charge (qui peut aller de 199 à 276 euros). Mais les revenus du conjoint ou le patrimoine du ménage peuvent réduire les indemnités. Tout cela, dans un grand nombre de cas, signifie une baisse des revenus des chômeurs qui va enfoncer encore un peu plus une partie des couches populaires dans la misère. On parle de dizaines de milliers de chômeurs qui ne vont plus recevoir d'argent du tout. Et, selon la Confédération des

locataires, environ 100 000 chômeurs vont devoir déménager dans des logements meilleur marché, d'autres vont se retrouver sans domicile fixe.

La réforme Hartz IV impose également aux chômeurs d'accepter, sous peine de voir leurs maigres allocations réduites, n'importe quel type de travail, même sous-payé, sauf si le salaire est de plus de 30 % inférieur à celui pratiqué dans le secteur. L'un des buts essentiels est en effet d'offrir au patronat une main-d'œuvre à (très) bon marché. Mais s'attaquer aux chômeurs ne signifie évidemment pas s'en prendre au chômage. Celui-ci continue d'augmenter et il a, officiellement, atteint en décembre le chiffre de 4 460 000 demandeurs d'emploi, soit 10,8 % de la population

active. Ce qui représente une hausse de 150 000 chômeurs en un an.

Le gouvernement allemand continue donc de faire table rase de tout ce qui permettait aux plus pauvres, à ceux qui connaissent des difficultés, de survivre. Le pays serait-il en crise ? Pas du tout. Les différents bilans économiques de l'année 2004 qui sont publiés depuis le début janvier en témoignent. D'après les résultats provisoires publiés par l'Office fédéral des statistiques, la balance commerciale de l'Allemagne a atteint, avec un excédent de 155 milliards d'euros, un nouveau record historique, après celui de 2003. Quant aux profits des entreprises, ils atteignent aussi des sommets. Le quotidien économique

Handelsblatt a ainsi annoncé que les 30 entreprises cotées à l'indice DAX (l'équivalent du CAC 40 en France) vont verser, en 2005, 15,2 milliards d'euros de dividendes, soit autant que lors de l'année 2000, qui avait été une année record. C'est en particulier le cas de Siemens, qui, en juin dernier, avait effectué un chantage à la délocalisation pour obtenir que plusieurs de ses usines travaillent désormais 40 heures, payées 35 : ses bénéfices ont atteint le montant inégalé de 3,4 milliards d'euros en 2004, en progression de 42 % ! Des chiffres qui éclairent la politique violemment antiouvrière menée par le Parti Social-démocrate, et ses alliés Verts, contre le monde du travail.

Henri MARNIER

- **Argentina**

Une économie dévastée... dont les capitaux français tirent profit

Jedi 20 janvier, Chirac recevait le président argentin, Nestor Kirchner, qui vient chercher auprès de l'Union européenne des soutiens au moment où se renégocie la dette argentine. Si, pour la galerie, Chirac a évoqué le « soutien de la France à l'Argentine », il a plutôt été question du soutien du gouvernement français... aux exigences des entreprises françaises, présentes dans ce pays, et qui cherchent à obtenir une hausse des tarifs auxquels elles vendent leurs services.

Lors de la vague de privatisations des grandes entreprises d'État menée par le gouvernement Menem au cours de ses dix ans de règne (1989-1999), plusieurs grandes entreprises euro-

péennes se sont emparées des services publics, parmi lesquelles des entreprises françaises comme Suez, EDF ou France Télécom. Elles ont ainsi mis la main sur la gestion de secteurs névralgiques : l'eau, l'électricité, le téléphone, etc.

Mais l'effondrement de l'économie argentine en 2002 – une situation dont le pillage des ressources par les prédateurs que sont les grandes entreprises du monde impérialiste porte une large part de responsabilité – a bloqué les tarifs auxquels ces services sont vendus au public. La cause première étant l'insolvabilité complète de la moitié de la population plongée dans une profonde misère.

Depuis un an et demi, le gouvernement Kirchner bénéficie d'un léger redressement de l'éco-

nomie argentine. Celle-ci a retrouvé un rythme de croissance d'environ 8 ou 9 % par an, ce qui a permis à une partie des classes moyennes de refaire surface, mais pas à la population ouvrière de sortir de la misère. Et une hausse des tarifs publics ne pourrait en aucun cas y contribuer. Bien au contraire ! Mais, de cela, les grandes entreprises françaises se moquent bien. Les « bons chiffres » de croissance ne sont pour elles que le signal de la reprise du pillage des richesses du pays.

Les entreprises de l'eau et de l'électricité exigent que les tarifs publics soient réajustés en leur faveur. Elles ont donc mis la pression sur le gouvernement Kirchner pour l'obtenir. Le ministre argentin de l'Économie, Roberto Lavagna, a fait un pas dans cette direction en évoquant une aug-

mentation des tarifs qui pourrait aller jusqu'à 16 %. Mais Suez, qui à travers sa filiale Aguas Argentinas, dont elle possède 46 % des actions, contrôle notamment le service des eaux et des égouts de la capitale, souhaite une hausse de 60 % des tarifs !

En attendant, EDF et Suez ont suspendu certains de leurs services. Pour obtenir qu'elles les rétablissent, le gouvernement Kirchner les a mis à l'amende : 500 000 euros pour Aguas Argentinas et 100 000 euros pour Edenor (filiale d'EDF). Avec le cumul des impayés, Suez doit ainsi 15 millions d'euros à l'État argentin. Et celui-ci menace Aguas Argentinas de se voir retirer la concession qu'elle détient depuis 1993.

Si Kirchner a choisi d'afficher
publiquement un semblant de

résistance aux exigences des grandes entreprises étrangères, c'est que de prochaines élections auront lieu dans neuf mois et qu'il sait que la partie populaire de son électorat est sensible à la situation des services publics dans un pays où la vie est, chaque jour, très difficile.

Quant à Chirac, dont la raison d'être est de faciliter la vie des grandes entreprises françaises, s'il salue « *le remarquable travail de reconstruction économique et financière* » et « *l'aptitude de l'Argentine à poursuivre son redressement* », il est surtout l'interprète des grandes entreprises françaises qui n'ont qu'une hâte : tirer le maximum de profits de ce redressement, même si cela menace de mettre l'Argentine à nouveau à genoux.

Jacques FONTENOY

Au sommaire de
Lutte de Classe
n° 86
(février 2005)

- L'Europe en Constitution
- Après l'intervention de l'armée française en Côte d'Ivoire
- Irak : un simulacre de démocratie couvert de sang répandu à Falloudja
- Ukraine : des changements de personnes au sommet imposés par la rue
- Tribune de la minorité
- Projet Fillon sur l'école : remplacer les profs de musique par des profs de physique, c'est du pipeau !

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,50 euro



- **Tsunami**

Le gouvernement américain montre son cœur

« *Le tsunami a été une merveilleuse occasion de montrer le cœur non seulement du gouvernement mais du peuple américain* ». Cette déclaration a été faite au Sénat des États-Unis par Condoleezza Rice, nouvelle secrétaire d'État (ministre des Affaires étrangères) du gouvernement Bush. Ainsi les quelque 200 000 victimes du raz de marée ne sont pas morts pour rien, ils auront au moins permis à la « *grande démocratie américaine* » de redorer son blason auprès des populations de l'Asie du Sud.

On pourrait croire que c'est

une gaffe de Condoleeza Rice, mais le précédent ministre, Colin Powell avait déclaré : *« J'espère qu'après nos efforts, qu'après que nos pilotes d'hélicoptères auront été vus par les citoyens d'Indonésie en train de les aider, notre système de valeurs sera renforcé ».*

Cent hélicoptères pour tuer en Irak, un hélicoptère (et une caméra de télé) pour faire sa pub en Indonésie, voilà comment on défend un « système de valeurs » !

Paul GALOIS